

ATTAF REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE GREC

NOUVEL ÉLAN POUR LA COOPÉRATION ALGÉRO HELLÉNIQUE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8364 JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DOSSIERS STATUTAIRES ET RÉGIME INDEMNITAIRE

Le SNPSP sollicite le Président

Page 6

65e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DECEMBRE 1960

TEBBOUNE APPELLE À LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

À l'occasion du 65 anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message solennel au peuple algérien, rendant hommage aux sacrifices du mouvement national et réaffirmant les valeurs fondatrices de la Révolution.

Pages 2 et 3



ALGÉRIE – ALLEMAGNE

Nouvel essor à la coopération

Page 4

L'ÉCRIVAINE HAJAR BALI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Partout le même ciel, les mêmes joies, les mêmes précipices»

Pages 8 et 9

PREMIER TRIMESTRE

Saâdaoui salue une gestion maîtrisée

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

65e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Tebboune appelle à la préservation de la mémoire révolutionnaire

À l'occasion du 65e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message solennel au peuple algérien, rendant hommage aux sacrifices du mouvement national et réaffirmant les valeurs fondatrices de la Révolution.

Dans sa lettre, le chef de l'État a rappelé la portée « exceptionnelle » de ces manifestations populaires qui, dans les rues et les places du pays, avaient concrétisé « l'adhésion totale du peuple à l'appel du 1er Novembre 1954 ». Tebboune a évoqué les « voix scandant la liberté » et les « drapeaux portés haut » comme symboles d'un peuple déterminé à reprendre son destin en main et à faire entendre sa cause au monde. Le président de la République a également salué l'esprit de sacrifice des femmes et des hommes qui, depuis les premières heures de la Révolution, ont rejoint les rangs du combat pour l'indépendance. Il a rappelé la célèbre parole du martyr Larbi Ben M'hidi : « Jetez la révolution dans la rue, le peuple l'adoptera », soulignant que les manifestations de décembre 1960 en avaient constitué la preuve éclatante.

Abdelmadjid Tebboune a ensuite insisté sur l'importance de préserver la mémoire nationale, citant le message du héros Didouche Mourad, « Si nous venions à mourir, défendez notre mémoire ». Selon lui, cet héritage révolutionnaire demeure une boussole pour les nouvelles générations, particulièrement dans un contexte international marqué par des « guerres d'influence » et par la circulation de diverses formes de propagande.



La mort de l'Algérie française.

Le Président a affirmé que le peuple algérien, « unifié par une identité profonde, attachée à sa terre et à sa diversité », reste capable de déjouer toute tentative visant à déstabiliser le projet national. Il a mis en avant le rôle stratégique de la jeunesse, porteuse d'espoir et de compétences, au cœur d'un processus de transformation destiné à consolider le développement durable du pays. Dans la dernière partie de son message, Tebboune a appelé à tirer les leçons de l'histoire pour renforcer les acquis économiques et sociaux déjà enregistrés ces dernières années. Il a encouragé une participation collective et active pour accélérer l'évolution de l'Algérie vers une place plus forte et plus respectée sur la scène internationale.

Le chef de l'Etat a conclu en réaffirmant l'engagement de l'État envers la mémoire des martyrs, saluant également les moudjahidines et les moudjahidates encore vivants. Il a réitéré que l'Algérie poursuivrait son chemin « fidèle à la mission sacrée des héros de la Révolution ».

Nassim Mecheri

Le tournant vers l'indépendance

TOUS LES HISTORIENS de la Révolution algérienne sont unanimes sur le fait que les manifestations populaires du 11 décembre 1960 constituent un véritable tournant décisif dans la guerre de libération contre l'oppression coloniale française. Ces manifestations ont touché plusieurs grandes villes du pays, mobilisant des dizaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes, scandant des slogans favorables à l'indépendance et à la liberté. Il s'agit d'une victoire diplomatique, politique et stratégique pour le Gouvernement provisoire (GPRA) et pour le Front de libération nationale (FLN) contre l'administration coloniale et contre les politiques menées par les ultras et partisans de « l'Algérie française ». L'un des facteurs qui a amplifié les effets de ces manifestations dans le monde et chez l'opinion publique en France même est sans doute la médiatisation de la question algérienne. Car le déclenchement des événements coïncidait avec la visite du président français, le général Charles De Gaulle en Algérie, accompagné par des dizaines de journalistes et des reporters étrangers. Cette médiatisation a permis une prise de conscience de la réalité algérienne et du refus du peuple algérien de la présence coloniale française et de toutes les solutions proposées par le général De Gaulle.

L'ÉCHEC DES ULTRAS

Tout a commencé le 4 novembre 1960, quand De Gaulle renouvela, dans une allocution radiotélévisée, sa proposition d'une « paix des braves », avec la promesse de lancer des réformes sociales et économiques à travers le « Plan de Constantine » et « les mille villages ». Il évoque ensuite « une République Algérienne » dont le projet sera soumis à un référendum le 8 Janvier 1961. Son plan est délicat et devait sonder les colons, la communauté européenne et les chefs de l'armée française en Algérie. C'est la raison de son voyage qu'il a entrepris du 9 au 12 décembre 1960. Cependant, les partisans de l'Algérie française se sont mobilisés pour préserver le statut quo colonial. Les organisations extrémistes comme le Front de l'Algérie Française (le F. A. F) et quelques unités de l'armée sous la houlette du général Jouhaud établissent un programme d'action à cette occasion. Ils entendent accueillir le Chef de l'Etat français par une grève générale, des manifestations hostiles à sa politique et ils veulent faire participer les Algériens musulmans à ces manifestations. Effectivement, De Gaulle est d'abord mal accueilli à Aïn Témouchent, dans l'ouest algérien, première étape de son voyage. Des manifestants « pieds-noirs » se préparent à l'action à Alger et lancent un mot d'ordre de grève générale. La ville est paralysée, des magasins sont saccagés, des milliers de litres d'huile de vidange déversés sur la chaussée.

Le tout aux cris de « Algérie française ! ». « Cherchant à provoquer l'intervention de l'armée française en leur faveur, les manifestants se rendent dans les quartiers arabes, incitant les Algériens à se joindre à eux en menaçant certains les armes à la main. Le lendemain, 10 décembre 1961, alors que rien n'annonçait l'événement, des milliers Algériens défilent, mais pas du tout dans le sens espéré des partisans de l'Algérie française », écrit l'historien Benjamin Stora. Depuis, c'est une cascade d'événements, d'accrochages et de heurts, des tueries et des tirs de pieds noirs ou d'Européens à partir des balcons. Le peuple algérien brise le mur de la peur et dévale dans les rues d'Alger et ses quartiers, déployant des drapeaux vert et blanc du F.L.N. avancent aux cris de « Algérie musulmane » et « Abbas au pouvoir » ou « Vive l'Algérie indépendante ! Vive l'Armée de Libération Nationale ! Vive le FLN ». Certains historiens indiquent que les mots d'ordre qui ont enclenché ces manifestations venaient du F.L.N. qui voulait secouer l'opinion internationale à la veille de la XVè session de l'O.N.U. Cependant, selon Stora, la spontanéité, la brutalité de l'intervention des masses dans la rue, militent à notre sens pour la prise de décision « innée » de ces masses pour faire valoir son « mot à dire ». Les manifestations dites du « 11 décembre » furent l'expression d'une révolte au sein même de la Révolution, car excédées par les manœuvres politiques, les promesses de paix, (…).

L'APPEL DE FERHAT ABBAS

Pour Stora, une bataille décisive est gagnée par le GPRA. A la fin de l'année 1960 en Algérie, les Européens et le haut commandement sont fixés : l'Algérie « de papa » est bien morte, et le FLN a regagné sur la scène politique et diplomatique tout le terrain perdu par les armes.

Le 16 décembre 1960, à 13 heures, le président du GPRA, Ferhat Abbas lance un appel au peuple : « Algériens et Algériennes, qui avez affronté avec abnégation, la fureur des ultras et de l'armée française, nous vous adressons l'expression émue de notre admiration ! (…) Frères et sœurs d'Algérie ! Vous avez écrit, avec le sang de nos martyrs, une page glorieuse de notre Histoire. En acceptant une mort héroïque, vous avez affirmé votre droit à la vie, vous avez gagné le droit à la dignité, vous avez mérité votre liberté. Quelle leçon aux imbéciles agités de la rue Michelet ! Quelle leçon aux apprentis fascistes et aux éternels racistes, qui, sûrs de la police et de l'armée françaises, se livrent impunément depuis six ans aux lynchages et aux tueries des patriotes, de ceux qu'ils devraient respecter parce qu'ils sont dignes de respect.

Enfin quelle terrible leçon aux attardés de la « pacification », à ceux qui nourrissent encore l'illusion de séparer notre peuple de son armée et de son gouvernement. (…) Nous vivons un moment crucial de notre Histoire. Nous traversons de grandes épreuves. La bataille que vous venez d'engager à pris une grande ampleur. Le monde entier l'a enregistré comme une éclatante victoire de notre lutte de libération nationale».

LE COUP DE GRÂCE DIPLOMATIQUE

L'impact de ces manifestations a été retentissant, considérable. Une semaine plus tard, le 19 décembre 1960, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution historique, reconnaissant le droit des Algériens à l'autodétermination et à l'indépendance. La propagande de la puissance coloniale au sein de la communauté internationale venait d'échouer lamentablement. La France qui a nié l'existence d'une nation algérienne se retrouve isolée. C'est la résolution 1575. Elle a été adopté, par 63 voix contre 8 (et 27 abstentions), grâce à l'implication des pays du mouvement des Non-alignés, dont le FLN avait noué des rapports étroits et solidaires depuis le sommet de Bandoeng en Indonésie en 1955.

Les manifestations ont permis au monde entier de se rendre compte de la gravité de la situation en Algérie. Grâce aux diplomates du GPRA (notamment les défunts M'Hamed Yazid et Abdelkader Chanderli), qui se trouvaient à New York, la cause algérienne fut portée avec célérité à l'ONU. Le peuple algérien a su attirer sur lui le regard des autres peuples et des dirigeants de plusieurs pays de tous les continents. On savait désormais que le peuple algérien veut accéder à son indépendance, à sa souveraineté et à la restauration de son Etat national. De nombreux pays qui soutenaient la thèse française ont revu leurs positions en faveur de la révolution algérienne. Le lâchage de la France par ces principaux alliés est éclatant. Réda Malek rapporte que « De Gaulle avait écrit une lettre à Eisenhower pour épauler la France à l'Assemblée générale de l'ONU, mais la délégation américaine avait reçu instruction de s'abstenir ». Hartmut Elsenhans, un historien allemand, écrivait que « les manifestations de décembre 1960 constituent la victoire des nationalistes algériens sur le plan politique, et constituent donc un véritable Dien Bien Phu de l'armée française en Algérie». Avec ces manifestations populaires, la « question algérienne » a gagné des années de lutte en sa faveur. Résigné, De Gaulle propose aux Français le 8 janvier 1961, sous la pression internationale, un référendum sur le principe de l'autodétermination de l'Algérie. S'ensuivent les premières négociations entre la France et le FLN puis le GPRA. Des négociations qui allaient aboutir sur les accords d'Evian le 19 mars 1962.

Mohamed K.

HOMMAGE AUX HÉROS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Unité, résistance et fidélité au serment des martyrs

A l'occasion du 65e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a mis en avant la portée déterminante de cet épisode fondateur.

Dans un message empreint de solennité, il a affirmé la fidélité de l'État, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de la mémoire nationale et à la défense des valeurs de la Révolution.

Soixante-cinq ans après les manifestations du 11 décembre 1960, la mémoire nationale se recueille devant un événement qui a profondément marqué la trajectoire de la Révolution algérienne. Par milliers, hommes, femmes et enfants étaient descendus pacifiquement dans les rues, affrontant à mains nues la répression coloniale, pour crier leur attachement à l'Algérie, à son identité et à son droit inaliénable à la liberté. Dans son message solennel, Boughali, a rappelé la puissance de cet élan populaire, en déclarant que « les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant historique dans le parcours de la lutte de Libération ».

Il a rappelé que des milliers d'Algériens sont descendus dans les rues, « unis dans un mouvement pacifique massif » pour « exprimer, d'une seule voix, le rejet des manœuvres colonialistes et la détermination du peuple à poursuivre son chemin vers l'indépendance. ». Soulignant que ces soulèvements, qui avaient résonné jusqu'à la tribune des Nations unies, avaient mis sur le devant de la scène internationale le caractère « juste et légitime de la cause algérienne ».

A travers eux, le peuple prouvait que « son unité, son courage et son aspiration à la souveraineté ne pouvaient être brisés ».



Un épisode fondateur.

Saluant la grandeur d'un peuple qui a persisté dans son engagement malgré la répression, il a écrit que « nous saluons avec déférence les sacrifices de notre peuple vaillant, qui a tracé avec détermination le chemin de la liberté et de la souveraineté et scellé l'unité de la Nation par son attachement indéfectible à la Révolution et à sa direction. ». Soutenant que le sang des martyrs « a démontré que la liberté s'arrache, elle ne s'accorde pas », rappelant ainsi que l'indépendance a été le fruit d'un combat acharné.

Soutenant que l'héritage de cette date s'inscrit dans une continuité de luttes des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris, au 19 mars 1962, jusqu'à la recouvrance de l'indépendance le 5 juillet 1962. Ainsi, Boughali a souligné que ces différentes étapes ont constitué « une chaîne cohérente de luttes qui ont porté le peuple algérien à la victoire ».

En outre, dans son message, le président de l'APN a relevé que la commémoration de ces étapes historiques s'inscrit dans une vision nationale conduite par le Président Tebboune, dans l'objectif « de préserver la mémoire nationale, transmettre l'esprit du sacrifice et consolider les piliers de l'Etat nation ». Boughali, a ainsi assuré que « la défense de la mémoire ne doit jamais être un geste occasionnel, mais un engagement permanent ». Affirmant que « la mémoire est le socle qui protège la Nation des tentatives de falsification et des pressions extérieures. C'est un rempart collectif et un devoir envers les générations futures. »

Concluant que « la célébration de cette date est un renouvellement du serment fait aux martyrs et un engagement à poursuivre la construction d'une Algérie victorieuse, à la hauteur de son histoire et des aspirations de ses enfants. »

De son côté, le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a également publié un message commémoratif empreint de solennité. Il y a rappelé que les manifestations du 11 décembre 1960 avaient consacré l'unité indestructible du peuple avec sa Révolution. Soulignant qu'elles avaient « déjoué les manœuvres du régime colonial» et confirmé que le peuple algérien ne pouvait être divisé ni détourné de son destin national. Nasri a affirmé que cet esprit d'unité « reste intact aujourd'hui », dans un contexte mondial marqué par de nouvelles formes de pressions et de tentatives de déstabilisation ciblant les pays souverains. Son hommage se conclut par une pensée solennelle envers les martyrs. Dès lors, soixante-cinq ans après ce soulèvement héroïque, les échos du 11 décembre 1960 résonnent toujours avec la même intensité. Ils rappellent que la force de l'Algérie réside dans l'unité de son peuple, sa conscience politique et son attachement inébranlable à sa souveraineté. Aujourd'hui encore, face aux défis contemporains, cette date devient un repère, celui d'une Nation qui, par sa mémoire, puise la force de continuer à se construire, à se protéger et à s'élever.

Sihem Bounabi

Un évènement historique raconté par le diplomate Belaïd

L'HISTORIEN et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd a fait le récit de la portée politique et universelle des manifestations du 11 décembre 1960, un moment décisif qui a propulsé la cause algérienne sur la scène internationale, lors d'une rencontre organisée au siège de DK News à Alger.

Insistant sur la nécessité de dépasser les lectures réductrices, il a souligné comment la mobilisation populaire, la stratégie du Front de libération nationale (FLN) et le travail diplomatique du GPRA ont permis de faire reconnaître, trois jours plus tard à l'ONU, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En s'adressant aux étudiants, l'ancien diplomate a indiqué que « cette belle rencontre est une opportunité pour parler de l'histoire de l'Algérie, surtout face à la presse et à la participation des étudiants qui reste essentielle, car ils doivent comprendre, pour l'avenir, le sens noble de la liberté qui doit être transmis au peuple algérien ».

La rencontre a porté sur les manifestations de décembre 1960 et leurs répercussions. Des événements qui ont constitué un tournant majeur : ils n'ont pas seulement influencé la révolution algérienne, mais aussi l'histoire de l'Algérie et, plus largement, l'histoire de l'humanité au XXe siècle, a-t-il souligné. « Ces manifestations ont particulièrement marqué les peuples africains et d'autres nations qui luttaient encore pour leur liberté. C'est pourquoi il est essentiel de rappeler leur portée et leur signification », a affirmé le diplomate en s'adressant aux étudiants. Il a précisé qu'« à cette occasion, nous essayons de corriger certaines interprétations réductrices. Cela me peine d'entendre parfois les manifestations présentées uniquement comme une affaire de ''courage du peuple algérien qui est sorti dans la rue''. Bien sûr, le courage était immense, mais ce mouvement allait bien au-delà : il portait un message politique, historique et universel ».

Le génie de la révolution de cette date fatidique réside d'abord dans le fait qu'elle ait défendu la cause algérienne. « Le FLN a accompli un très grand travail depuis Novembre 1954 jusqu'à Juillet 1962. Tout était stratégique. C'est pourquoi revenir sur ces questions est nécessaire lorsqu'on observe l'histoire de l'Algérie », a-t-il indiqué. Il est important de rappeler que la voix de l'Algérie a pris bien plus de considération de la part de plusieurs pays en ce 11 décembre 1960. Elle a été portée sur la scène internationale et a réussi à faire entendre sa cause. Le pays colonisateur, la France, a tenté de résister à cette reconnaissance, au point que le ministre français des Affaires étrangères a menacé de quitter les réunions à l'ONU. Mais la mobilisation algérienne, portée par une jeunesse engagée et par le FLN, a fait avancer la question algérienne malgré les obstacles.

Tous les acteurs de l'époque étaient très jeunes, ils avaient une stratégie claire : gagner le soutien international pour la révolution algérienne. Cette stratégie ne visait pas seulement l'Algérie, mais inspirait également d'autres peuples en lutte pour leur liberté, directement ou à travers le droit international.

Le FLN a mené son action de novembre 1954 à juillet 1962 avec une précision stratégique : chaque initiative visait à renforcer la légitimité de la cause algérienne sur la scène mondiale. Dans ce contexte, la France insistait pour considérer l'Algérie comme une affaire intérieure française, rappelant son administration coloniale et son contrôle politique. Les Algériens ont rejeté cette approche, réclamant la liberté de discuter de leur avenir et de leur indépendance.

Il convient de rappeler qu'en 1960, le président français Charles de Gaulle avait mobilisé tous les moyens militaires et diplomatiques pour défendre la position française. L'Armée de libération nationale (ALN) a énormément souffert de ces opérations, et De Gaulle avait compris qu'il serait obligé de négocier avec le GPRA. Avant de s'engager dans ces négociations, il a tenté de briser l'ALN, mais le courage et l'organisation des Algériens ont rendu sa stratégie inefficace.

Pour Abd-El-Naceur Belaïd, « cette époque a été un véritable tournant historique. Les manifestations populaires, le travail diplomatique du GPRA et la mobilisation de la jeunesse ont montré que l'Algérie n'était pas seulement une colonie en révolte, mais un acteur stratégique sur la scène internationale, capable d'influencer l'opinion publique et de défendre sa légitimité politique ».

Selon l'historien, après la manifestation du 11 décembre 1960, la France a longtemps tenté de prétendre qu'il n'y avait pas de résistance en Algérie, affirmant qu'elle avait mobilisé tous les moyens pour briser toute opposition. Mais si l'on compare les statistiques, on constate que les Algériens exécutés étaient nombreux : c'était une stratégie de terreur, destinée à traumatiser et à faire peur. Les moudjahidine souffraient.

L'armement était difficile à acheminer. Quand une campagne était organisée pour l'approvisionnement en armes, les effectifs étaient réduits et les conditions extrêmement rigoureuses. Il était important de relancer la flamme de la résistance dans les villes. C'est un peu la théorie de Larbi Ben M'hidi : maintenir la lutte malgré les obstacles, malgré la volonté française de tout contrôler.

Les manifestations de 1960 ont été décisives. Juste après, l'ONU adoptait la résolution 1514, affirmant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et reconnaissant la légitimité de la lutte anticoloniale. Cela signifie qu'un lien direct s'établissait depuis les rues de Belouizdad jusqu'au siège de l'ONU à New York. Cette résolution constituait une défaite politique de la France, qui avait pourtant tout essayé pour éviter celle-ci.

Ces événements ont montré que la résistance algérienne ne pouvait être ignorée. La pression sur la France et la reconnaissance internationale de l'autodétermination devenaient ainsi irréversibles. La portée de cette mobilisation dépassait les simples affrontements. Elle inscrivait l'Algérie au cœur du débat international et ouvrait la voie à la décolonisation.

Amel Saïdi



E-COMMERCE INTERNATIONAL

La BDL déploie le paiement en ligne via Mastercard

LA BANQUE de développement local (BDL) a annoncé la mise en service officielle de la solution e-commerce à l'international via Mastercard, a annoncé, hier, la banque publique dans un communiqué, ajoutant que cette opération est «une première du genre en Algérie».

Cette nouvelle initiative intervient à peine quelques mois après le lancement d'une opération quasi similaire à l'international. Il s'agit du lancement du «e-commerce à l'international en partenariat avec le réseau Visa Network», et ce, au courant du mois de mai de l'année 2025.

Le développement du commerce électronique à l'échelle mondiale constitue une étape déterminante dans l'évolution des paiements digitaux.

C'est un dispositif qui permet aux entreprises algériennes de «commercialiser leurs produits et services à l'international au moyen d'une plateforme électronique sécurisée, conforme aux normes internationales et connectée aux réseaux Visa et Mastercard», a souligné la BDL, affirmant que sin initiative vise à renforcer la présence de l'offre algérienne sur les marchés mondiaux et à mettre en valeur les capacités de l'industrie nationale dans les différents secteurs économiques.

Depuis son lancement en mai 2025, la solution a enregistré une progression remarquable, avec un volume dépassant un million d'euros provenant de diverses opérations de prestations internationales, notamment dans les segments du tourisme, des services téléphoniques et des voyages. Ce niveau d'activité, selon la banque, confirme l'intérêt croissant pour ce service et illustre son potentiel à accompagner entreprises et particuliers dans l'élargissement de leurs activités et l'accès à de nouveaux marchés.

«Ce chiffre, déjà important, sera davantage consolidé grâce à l'intégration de Mastercard, un organisme dont la contribution ne peut que renforcer cette avancée et soutenir l'entrée de devises en Algérie», a-t-elle estimé.

L'adhésion à ce service est simple, rapide et accessible à toute entreprise algérienne souhaitant accepter des paiements internationaux, qu'il s'agisse de startups, de petites et moyennes entreprises ou de grandes sociétés, sous réserve de répondre aux exigences réglementaires en matière d'e-commerce et de conformité financière.

Avec cette nouvelle avancée, la BDL soutient qu'elle confirme son rôle de pionnier dans la modernisation des services bancaires digitaux, en étant la première et seule banque à lancer ce type de service et au regard des résultats probants déjà enregistrés via Visa. Elle réaffirme ainsi son engagement à accompagner les entreprises algériennes dans leur transformation numérique et leur ouverture vers les marchés internationaux, désormais renforcées par l'intégration de la solution Mastercard.

M. B.

ENERGIES RENOUVELABLES, TECHNOLOGIE ET INDUSTRIE MÉCANIQUE

Nouvel essor à la coopération algéro-allemande

Dans le cadre de la promotion de l'investissement, la rencontre algéro-allemande, organisée hier à Alger par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce (AHK Algérie), s'est conclue par la signature de plusieurs accords entre opérateurs économiques des deux pays. Ces accords ouvrent de nouvelles perspectives de coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables, de la technologie et de l'industrie mécanique.

Les participants à cette rencontre ont souligné la dynamique positive que connaît l'Algérie en matière d'investissement ainsi que les opportunités qu'elle offre aux entreprises étrangères. Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa, a rappelé à cette occasion le rôle central de l'Allemagne, présentée comme l'un des partenaires économiques les plus importants de l'Algérie, aussi bien en termes de volume des échanges que de la qualité des investissements et des programmes de coopération.

Selon lui, la tenue de cette rencontre intervient à un moment charnière, marqué par une accélération de la dynamique économique nationale. Il a mis en avant la fiabilité de l'Allemagne dans les domaines du transfert de technologies, du partage d'expertises et du développement des compétences humaines. L'Algérie, a-t-il souligné, offre aujourd'hui des opportunités prometteuses dans des secteurs tels que l'énergie et les énergies renouvelables, les industries mécaniques et électromécaniques, la sous-traitance industrielle, l'ingénierie industrielle et de précision, ainsi que les industries chimiques.

Pour sa part, le directeur général de l'AHK Algérie, Oliver Blank, a insisté sur le potentiel «immense» de coopération entre les deux pays dans une logique de partenariat gagnant-gagnant. «Nous voulons construire un pont entre les opérateurs algériens et allemands et discuter de l'avenir, comment mieux collaborer dans le développement de la production locale, des énergies renouvelables, de l'hydrogène, de l'économie circulaire, de la numérisation, de la santé, de la pharmacie, ainsi que dans l'agriculture et la formation», a-t-il précisé. La signature des nombreux accords lors de ce sommet vient ainsi consolider cette volonté commune de renforcer les échanges et d'intensifier la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne.


De nouvelles perspectives de coopération.

Ces nouveaux accords s'inscrivent dans une dynamique de coopération déjà bien établie entre l'Algérie et l'Allemagne, avec plusieurs projets et partenariats stratégiques.

En novembre dernier, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère allemand de l'Economie ont lancé un programme de jumelage institutionnel de huit mois pour renforcer la compétitivité économique et l'attractivité de l'Algérie pour les investissements. Le projet vise à moderniser les outils de gestion, améliorer la gouvernance, innover dans la promotion de l'investissement et optimiser l'utilisation des données pour le suivi des activités.

Selon le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, cette initiative marque un jalon dans la transformation de l'agence et confirme l'engagement commun de l'Algérie, de l'Allemagne et de l'Union européenne en faveur d'un développement basé sur l'investissement, l'innovation et la compétitivité.

Dans la même dynamique, les entretiens algéro-allemands, tenus en novembre dernier à Berlin, ont également contribué à renforcer la coopération énergétique entre les deux pays, mettant l'accent sur l'hydrogène vert, notamment le projet (ALTEH2A) et le corridor Sud de l'hydrogène SoutH2 Corridor, les technologies propres et la transition énergétique.

La délégation algérienne, conduite par Sonatrach ainsi que par le ministère des Hydrocarbures et des Mines et celui de l'Energie et des Energies renouvelables, a réaffirmé sa volonté de développer des projets structurants et innovants, tandis que l'Allemagne a souligné son engagement à soutenir ces initiatives à travers le transfert de technologies et la formation.

Rim Boukhari

EXPLORATION PETROLIERE

Sonatrach et Petrojet veulent conquérir les pays africains

LE GROUPE Sonatrach et son homologue égyptien Petrojet examinent la possibilité d'un investissement commun pour l'exploration pétrolière en Afrique, selon l'ambassadeur d'Algérie en Égypte, Mohamed Sofiane Berrah. Dans un entretien accordé à la plateforme spécialisée *Attaqa*, le diplomate a indiqué qu'un «tournant vers des investissements conjoints dans l'exploitation de gisements pétroliers en dehors de l'Algérie et de l'Égypte, notamment dans certaines régions africaines», est actuellement à l'étude.

Les déclarations de l'ambassadeur ont été faites en marge d'une conférence de presse tenue la semaine dernière au siège de la représentation diplomatique au Caire, consacrée aux résultats de la 9e session du comité mixte algéro-égyptien, coprésidé par les Premiers ministres des deux pays. Les travaux ont abouti à la signature d'accords de coopération, de mémorandums d'entente et de programmes de formation couvrant divers secteurs, dont celui de l'énergie. La société égyptienne est active déjà en Algérie depuis des années, elle y est récemment revenue avec davantage d'intensité à travers plusieurs activités. A la fin de novembre 2025, le partenariat entre Sonatrach et Petrojet a connu une nouvelle impulsion lors de discussions techniques de haut niveau portant sur la fabrication en Algérie d'équipements spécialisés pour les opérations pétrolières et gazières. Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune d'élargir les capacités industrielles des deux pays.

Le 30 novembre dernier, une délégation de Sonatrach a effectué une visite approfondie du complexe de Petrojet à Katameya, afin d'évaluer ses capacités de production. Cette visite est intervenue après la confirmation de l'attribution du marché Petrojet pour le développement de la deuxième phase du champ de Hassi Bir Rekaïz, un projet susceptible d'ouvrir la voie à une coopération élargie dans la prospection pétrolière en Afrique.

Dans le même sens, en octobre 2025, Petrojet avait officiellement remporté le contrat de développement du champ de Hassi Bir Rekaïz, estimé à environ 1,08 milliard de dollars en lien avec la phase 2 de développement de ce champ pétrolier. Le contrat porte sur la construction d'une unité de traitement centrale d'une capacité de 31 500 barils par jour, ainsi que sur la réalisation d'environ 217 km de pipelines.

Ce marché attribué par le groupe Sonatrach, à l'issue d'un appel d'offres international, prévoit également la modification d'infrastructures existantes. Pour la réalisation du projet, Petrojet s'est allié à la société italienne «Arkad Spa» au sein d'un consortium piloté par la partie égyptienne.

L'ambassadeur algérien a également affirmé que les deux entreprises échangent actuellement des idées et affichent une volonté commune de coopérer dans l'exploration pétrolière en Afrique, sans préciser toutefois les pays ciblés.

R. B.

ATTAF RENCONTRE LE PREMIER MINISTRE GREC

Nouvel élan pour la coopération algéro-hellénique

En visite officielle en Grèce sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, hier à Athènes, par le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis. La rencontre a permis de réaffirmer la volonté commune des deux pays de renforcer leurs relations bilatérales dans divers domaines et de consolider leur coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt partagé.


Attaf avec le Premier ministre grec.

Lors de cette audience, M. Attaf a transmis au Premier ministre grec les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que celles du Premier ministre, Sifi Ghrieb, affirmant que sa mission a pour principal objectif «de donner une profondeur renouvelée aux relations bilatérales».

A ce titre, le ministre Attaf a présenté au Premier ministre grec un premier message du président Tebboune portant sur «l'engagement de l'Algérie à œuvrer avec la Grèce pour élargir les domaines de coopération et redynamiser les échanges entre les deux pays».

Le ministre des Affaires étrangères a ensuite évoqué un second message du président de la République portant sur «le haut niveau de satisfaction» de l'Algérie quant à la qualité du travail conjoint mené avec la Grèce au sein des Nations unies. Il a tenu à ajouter que les deux pays, membres du Conseil de sécurité, entretiennent une coordination étroite entre leurs missions diplomatiques à New York, précisant que cette coordination est marquée par «une convergence notable sur plusieurs dossiers d'actualité internationale», notamment ceux relatifs «à la Méditerranée, à la paix et à la sécurité».

Le troisième message du président Tebboune, relayé par Ahmed Attaf, concernait l'importance stratégique du Bassin méditerranéen. Le ministre a mis en avant le fait que cet espace constitue «un champ naturel de dialogue et de coopération» entre l'Algérie et la Grèce, appelant à un plus grand engagement dans les nouvelles dynamiques régionales, qu'il s'agisse des questions énergétiques, de la sécurité maritime ou des politiques de voisinage.

Pour sa part, le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a réaffirmé la solidité des relations entre les deux pays, déclarant que «nos deux nations entretiennent une amitié ancienne et une vision commune en faveur de la paix dans notre région».

Il a, par ailleurs, mis en exergue la coopération énergétique, affirmant que «l'Algérie a été l'un de nos fournisseurs les plus fiables en gaz naturel liquéfié (GNL)».

M. Mitsotakis a également rappelé le rôle de plus en plus important de la Grèce en tant que plate-forme régionale. Expliquant que «la Grèce joue un rôle important comme point d'entrée du GNL vers l'Est méditerranéen et vers nos voisins du Nord», il a assuré que «cela permet d'ouvrir des perspectives de coopération élargie».

Il convient de noter que les discussions entre MM. Attaf et Mitsotakis ont été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer la volonté commune de renforcer les relations d'amitié et de partenariat unissant les deux pays, ainsi que leur engagement mutuel à développer la coopération bilatérale dans divers domaines vitaux et prioritaires, notamment dans ceux de l'énergie, de la coordination diplomatique, de la sécurité et des échanges économiques.

Sihem Bounabi

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

L'Algérie réaffirme son engagement

A L'OCCASION de la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée chaque 10 décembre, plusieurs hauts responsables gouvernementaux ont réitéré, mardi dernier, l'engagement de l'Etat à promouvoir et protéger les libertés fondamentales.

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a publié, hier, un message sur le réseau social X, dans lequel il assure que l'Algérie «réaffirme son engagement à protéger les droits et les libertés et à préserver la dignité du citoyen, conformément aux principes de légalité et de l'Etat de droit».

Il a aussi soutenu que l'Algérie «rejette fermement la politique du deux poids, deux mesures ainsi que toute instrumentalisation politique ou sélective de la question des droits de l'homme». Selon ses propres termes, ces droits constituent des «valeurs universelles» qui doivent être respectées «loin de toute considération étroite».

Lors d'une cérémonie dédiée à cette journée, organisée à Alger, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a estimé que l'Algérie avait «franchi de grands pas en matière de droits humains». Il a affirmé que ces «avancés» puisent leurs fondements dans la Déclaration du 1er novembre 1954.

Le même responsable a, en outre, souligné les mesures faites dans le cadre de la Constitution de 2020 qui, selon lui, a initié «une révision des lois en faveur de la démocratie et du respect des droits individuels et collectifs». Il a, de surcroît, salué les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la jeunesse, les droits des femmes et la consécration du droit des citoyens à l'eau et à la nourriture.

Le président du CNDH a également indiqué que l'Algérie avait ratifié moult conventions internationales garantissant «la protection des libertés, notamment celles relatives à la liberté d'expression et à la création d'associations».

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a déclaré, en cette circonstance, que la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue «la pierre angulaire» des systèmes juridiques.

Aymen D.

JOURNALISTE A AL24 NEWS

Mehdi Ghezzar interpellé à Paris puis relâché

LE CHRONIQUEUR et éditorialiste Algérien de la chaîne internationale AL24 News, Mehdi Ghezzar a été arrêté près de son domicile, mardi soir à Paris, par la police française avant d'être relâché hier matin. Selon les éléments rapportés, les forces de l'ordre lui ont signifié qu'il était inscrit au fichier «S» ainsi qu'au fichier des personnes recherchées. (Il s'agit là de dispositifs d'exception réservés aux individus considérés comme pouvant représenter une menace grave pour la sûreté publique. Rien que ça !).

«Le chroniqueur et éditorialiste Algérien de la chaîne internationale AL24 News, Mehdi Ghezzar a été arrêté près de son domicile, mardi à Paris, par la police française», a indiqué l'agence APS tôt dans la matinée de ce mercredi, en précisant que les forces de l'ordre françaises lui ont «signifié qu'il était inscrit au fichier «S» ainsi qu'au fichier des personnes recherchées».

«Il s'agit là de dispositifs d'exception réservés aux individus considérés comme pouvant représenter une menace grave pour la sûreté publique», ajoute la même source.

Mehdi est éditorialiste chez la chaîne publique AL24 News. Fin, il a été écarté par la chaîne RMC de son émission «Les grandes gueules» après des propos controversés sur André Azoulay, conseiller du roi Mohammed VI, et le Maroc.

Mehdi Ghezzar a été finalement relâché hier matin. Il a affirmé à AL24 News qu' il a été retenu pendant plusieurs heures par la police française avant d'être relâché ce matin.

S. Ould Brahim

GHRIEB EN TUNISIE

Réunion préparatoire à la grande commission mixte

UNE RÉUNION de la commission préparatoire au niveau des experts, en prévision de la tenue de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, s'est tenue hier en Tunisie, où s'est déplacé le Premier ministre Sifi Ghrieb, qui était accompagné du ministre de l'Industrie Yahia Bachir. Cette réunion a porté sur les dossiers prioritaires en matière de coopération entre les deux pays, et la préparation des projets d'accords devant couronner les travaux de cette session, dans le but d'enrichir le cadre juridique de la coopération entre les deux pays. Cette session connaîtra également l'organisation du forum économique qui mettra l'accent sur les opportunités de renforcement de la coopération bilatérale et les voies et moyens de la hisser à de plus hauts rangs, pour répondre aux aspirations des deux pays et des deux peuples frères, et concrétiser la vision commune fondée sur le développement du partenariat bilatéral. Le forum verra aussi la participation de plusieurs entreprises algériennes et tunisiennes activant dans les domaines de l'énergie, de l'investissement, du tourisme et des start-up, en sus des secteurs des transports et des travaux publics.

M. B.

BILAN OPÉRATIONNEL HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 26 quintaux de kif traité

DES TENTATIVES d'introduction de plus de vingt-six quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 3 au 9 décembre en cours, a indiqué hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 3 au 9 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 59 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 26 quintaux et 15 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne et 455.658 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute la même source.

S. N.

RETARDS DE PAIEMENT DE LA CASNOS

Le SNAPO appelle Saïhi à une intervention urgente

LE SYNDICAT national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a tiré la sonnette d'alarme concernant les retards de paiement de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS). Jugeant la situation « critique » et « inacceptable » à l'approche de la fin de l'année 2025, le syndicat appelle le ministre du Travail, Abdelhak Saïhi, à une intervention urgente.

Dans un communiqué rendu public hier, le SNAPO a exprimé, fermement, son « profond mécontentement » face à l'absence d'amélioration concrète de la situation. Le syndicat déplore que les multiples assurances données par la Direction générale de la CASNOS ces derniers mois n'aient eu « aucun effet tangible » sur le terrain, laissant ainsi les retards inchangés.

Le SNAPO souligne que ces retards se prolongent depuis plusieurs mois, créant une tension financière majeure pour les officines. Cette crise survient au pire moment, alors que la clôture de l'exercice 2025 impose de lourdes obligations financières aux pharmaciens.

Le syndicat alerte sur le fait que cette situation fragilise les trésoreries et pousse certains professionnels « au bord de la rupture ». Pour le SNAPO, les limites du supportable sont atteintes et le cumul des impayés menace désormais d'entraîner une dégradation du service rendu aux citoyens.

Malgré l'engagement constant des pharmaciens à assurer la continuité du service public et à soutenir le dispositif du tiers payant, le SNAPO estime que les quelques améliorations promises restent largement insuffisantes.

Les engagements de solder les dettes avant la fin de l'année sont jugés comme « compromis ».

Face à ce blocage, le Syndicat lance un appel solennel aux autorités. Il demande au ministre du Travail d'intervenir sans délai pour mettre un terme aux retards persistants et pour garantir le respect des engagements pris envers l'ensemble des pharmaciens d'officine.

Lynda Louifi

DOSSIERS STATUTAIRES ET RÉGIME INDEMNITAIRE

Le SNPSP sollicite l'intervention du président Tebboune

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a adressé une lettre au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il a exprimé sa gratitude pour les efforts entrepris en faveur du système de santé, tout en sollicitant une intervention urgente concernant les dossiers des statuts, du régime indemnitaire et des perspectives de promotion dans le secteur public. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Syndicat.



Le soutien du Président salué.

Dans sa correspondance, le syndicat a d'abord exprimé « sa profonde reconnaissance » au chef de l'Etat pour son engagement constant depuis le début de son mandat afin de moderniser la politique sanitaire nationale et d'améliorer l'offre de soins.

Le syndicat a également affirmé que « le soutien stratégique » du Président au développement de l'industrie pharmaceutique avait représenté un tournant majeur pour le secteur.

Le SNPSP a tenu à rappeler que les orientations présidentielles avaient mis l'accent sur la prise en charge du volet social et professionnel du corps médical, sur l'élargissement de la formation en médecine grâce à la création de nouvelles facultés, ainsi que sur le lancement de projets de complexes hospitalo-universitaires à Ouargla, Constantine et Tizi Ouzou. Le SNPSP a ainsi salué l'« implication personnelle du chef de l'Etat dans l'amélioration de la situation matérielle des praticiens ». Toutefois, il a exprimé « une vive inquiétude » parmi les médecins généralistes et spécialistes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens quant au retard pris dans la publication des amendements des décrets exécutifs 24-409 et 24-410 du 28 décembre 2024, portant sur les statuts particuliers et le régime indemnitaire.

Le syndicat a expliqué avoir soumis ses propositions au ministère de la Santé depuis le 20 février dernier, avant d'ajouter qu'une « zone d'ombre » persistait autour de la finalisation des textes. Il a aussi déploré que les négociations menées au niveau de la commission gouvernementale, chargée « de traiter les dysfonctionnements statutaires et indemnitaires, se soient déroulées en l'absence de représentants du SNPSP ».

Dans ce contexte, le Syndicat a sollicité « l'intervention directe du Président afin d'accélérer la publication des versions finales et de garantir l'application de l'effet financier rétroactif à partir du 1er janvier 2024, en conformité avec les orientations présidentielles ». Dans le même document, le syndicat a attiré l'attention du chef de l'Etat sur un autre dossier jugé « essentiel » pour la carrière des praticiens, celui de « la pénurie de postes budgétaires » dédiés à la promotion au sein des établissements de santé. Il a ainsi signalé que les services du ministère de la Santé avaient accusé un retard considérable dans la préparation des arrêtés interministériels nécessaires à l'organisation des concours de promotion et des nominations dans les postes supérieurs fonctionnels, pourtant « indispensables au fonctionnement des structures sanitaires dans toutes les régions du pays ».

Face à ce constat, le SNPSP a demandé « la possibilité de rétablir l'organisation des concours de promotion pour les médecins généralistes et spécialistes en s'appuyant sur les anciens arrêtés interministériels en vigueur avant la révision des statuts, en attendant la publication des nouveaux textes ».

Le syndicat a tenu à indiquer que « la conversion des postes budgétaires déjà occupés en postes destinés à la promotion permettrait de répondre plus efficacement aux besoins réels des établissements de santé ».

En outre, le représentant des praticiens de la santé a également demandé « la levée des obstacles administratifs et procéduraux » qui bloquent, à ce jour, la validation ou la cessation des nominations dans les postes supérieurs, notamment en raison du refus des services financiers d'apposer leur visa.

Le SNPSP a clôturé sa lettre en exprimant l'espoir de voir ces dossiers débloqués dans les meilleurs délais afin de garantir aux praticiens de la santé publique des conditions de travail et d'évolution professionnelle à la hauteur de leurs responsabilités.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE – CUBA

Vers l'élargissement de la coopération sanitaire

LE MINISTRE de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a accueilli, hier au siège de son département, l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Héctor Igarza Cabrera. Au cœur des échanges, figure le dessein commun d'approfondir de nouvelles pistes de coopération sanitaire « déjà reconnu pour son excellence » entre Alger et La Havane. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer la solidité des relations historiques unissant les deux Républiques et d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine de la santé, est-il noté de même source.

Selon les informations communiquées, les deux responsables ont, d'emblée, souligné « la profondeur des relations algéro-cubaines », tout en rappelant que la coopération médicale constitue « l'un des modèles de partenariat les plus réussis » entre Alger et La Havane.

Dans le même registre, le ministre de la Santé a tenu à mettre en exergue « le niveau de performance » des équipes médicales cubaines déployées dans plusieurs structures de santé du pays. Il a évoqué la possibilité d'orienter ces équipes « en fonction des besoins sanitaires spécifiques à chaque wilaya », dans le but de renforcer et d'améliorer les services de santé locaux.

Pour sa part, l'ambassadeur de Cuba a, également, exprimé « sa fierté » quant au niveau atteint par les relations bilatérales, estimant que la coopération sanitaire algéro-cubaine représente « un modèle distingué » du partenariat entre les deux nations. Il a, également, salué « la complémentarité » entre les équipes médicales des deux pays et fait ressortir le « potentiel de développement de cette collaboration », notamment dans la santé maternelle et infantile. À cet égard, l'ambassadeur a braqué les projecteurs sur le programme cubain du « médecin de famille », décrit comme ayant « prouvé son efficacité en matière de prévention et de suivi continu », a-t-il avancé.

Dans cette dynamique, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a, en conséquence, proposé d'élargir la coopération bilatérale à de nouveaux domaines, tels que la télémédecine et l'imagerie médicale, en vue d'étendre, davantage, l'apport de l'expertise cubaine.

En définitive, la rencontre s'est soldée par une réaffirmation de la volonté conjointe des deux parties de consolider leur partenariat médical, particulièrement en prévision de la prochaine session de la commission mixte algéro-cubaine, considérée comme une étape-clé pour approfondir et élargir « les horizons de la coopération » au bénéfice des deux pays, apprend-on du communiqué ministériel.

Khalil Aouir

RENSEIGNEMENT RUSSE

Un vaste circuit de munitions mis en place par l'Occident pour Kiev

Selon le renseignement extérieur russe, un réseau impliquant des responsables ukrainiens et des intermédiaires étrangers gonflerait artificiellement le prix des munitions destinées à Kiev via la société polonaise PHU LECHMAR.



Le SVR estime que ces pratiques viseraient à détourner des fonds occidentaux sous couvert d'aide militaire. Les autorités ukrainiennes et plusieurs partenaires étrangers impliqués dans la fourniture d'assistance militaire auraient organisé un mécanisme destiné à détourner une partie des financements européens, selon le Service de renseignement extérieur de la Fédération de Russie (SVR). Ce système reposerait sur l'achat de munitions d'artillerie dans divers pays d'Europe de l'Est et du Sud, au prix d'environ 1 000 dollars l'unité, avant leur revente aux forces armées ukrainiennes comme matériel polonais, à un tarif porté à environ 5 000 dollars. Ce montage s'effectuerait par l'intermédiaire de l'entreprise polonaise PHU LECHMAR. Le renseignement russe affirme également que plusieurs États occidentaux, notamment le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Danemark et la Norvège, seraient appelés à financer ces achats. L'augmentation artificielle des prix tiendrait compte de « commissions occultes » destinées à certains responsables publics étrangers. En outre, le SVR rappelle que PHU LECHMAR avait déjà été mentionnée dans des affaires liées à des transferts financiers destinés à des structures sécuritaires ukrainiennes. Toujours d'après cette source, des personnes associées à Andriï Ermak, ainsi qu'à d'autres membres qualifiés de « clique corrompue Minditch-Zelensky », auraient à plusieurs reprises utilisé les services de cette société. Le maintien de ce type de circuits financiers expliquerait la réaction négative des proches de Volodymyr Zelensky à l'idée d'un « plan de paix » évoqué par Donald Trump. Le service de renseignement russe estime que ces interlocuteurs craindraient qu'une stabilisation durable du conflit « ne mette fin à des mécanismes lucratifs établis sur la guerre ». Le SVR conclut en affirmant que, malgré les scandales de corruption en Ukraine, certains acteurs continueraient d'agir « comme s'ils restaient à l'abri de toute responsabilité ». **R. I.**

L'AUSTRALIE INTERDIT LES RÉSEAUX SOCIAUX AUX MOINS DE 16 ANS

Une première mondiale

LES ENFANTS australiens de moins de 16 ans n'ont plus le droit d'utiliser les réseaux sociaux. Une mesure inédite, à appliquer par les plateformes sous peine de lourdes amendes. Le gouvernement promet un changement radical, tandis que les critiques s'inquiètent des conséquences pour les jeunes. À partir du 10 décembre, les principaux réseaux sociaux sont tenus de bloquer l'accès aux utilisateurs australiens âgés de moins de 16 ans. Facebook, Instagram, TikTok, YouTube ou encore Snapchat doivent supprimer les comptes existants de cette tranche d'âge et empêcher l'ouverture de nouveaux profils. Cette loi sans précédent s'applique à dix grandes plateformes numériques. En cas de non respect, les entreprises s'exposent à des amendes pouvant atteindre 49,5 millions de dollars australiens (environ 33 millions de dollars américains). Pour éviter ces sanctions, elles doivent démontrer qu'elles prennent des « mesures raisonnables » : analyse faciale par selfie, vérification de documents officiels ou identification via comptes bancaires. D'après Reuters, toutes les plateformes concernées ont accepté de se conformer à la nouvelle législation, à l'exception de X (anciennement Twitter). Meta, propriétaire de Facebook et Instagram, a d'ailleurs commencé à désactiver les comptes suspects dès le 4 décembre. Ce durcissement réglementaire est supervisé par la commissaire à la sécurité en ligne, Julie Inman Grant, qui a annoncé un suivi scientifique du dispositif. Le gouvernement a confié une évaluation complète à l'université de Stanford et à un panel international de chercheurs, pour en mesurer les effets sur plusieurs années. Soutien populaire et critiques sur la forme Du côté du gouvernement, la justification est claire. Le Premier ministre Anthony Albanese a affirmé que l'objectif est de protéger les enfants des « algorithmes prédateurs », sources d'intimidation, de pression sociale ou de contenus violents. « Trop souvent, les réseaux sociaux ne sont pas sociaux du tout », a-t-il déclaré. La mesure a reçu un accueil favorable d'une large partie des parents et associations, mais elle est loin de faire l'unanimité. De nombreux adolescents et défenseurs des libertés numériques dénoncent une atteinte aux droits fondamentaux. L'organisation Digital Freedom Project a engagé un recours devant la Haute Cour. Deux lycéens de 15 ans, Noah Jones et Macy Neyland, figurent parmi les plaignants. Ils estiment que cette loi porte atteinte à leur liberté d'expression garantie par la Constitution australienne. Certains jeunes interrogés expriment leur inquiétude face à la perte de lien social, en particulier dans les zones rurales où les distances rendent les rencontres difficiles. D'autres redoutent un isolement ou un basculement vers des plateformes non surveillées, souvent moins sécurisées. Plusieurs critiques portent aussi sur l'aspect technique. Les entreprises dénoncent une loi jugée floue, difficile à appliquer, et qui pourrait être contournée facilement grâce à des VPN ou d'autres outils numériques. Certaines plateformes estiment également qu'elles ne tirent que peu de revenus publicitaires des utilisateurs mineurs, et que la véritable perte concerne le futur réservoir d'utilisateurs. Une initiative appelée à faire école Le gouvernement reconnaît que le dispositif n'est pas parfait. Mais pour Anthony Albanese, l'essentiel est d'envoyer un message fort. Il compare cette mesure à l'instauration d'un âge légal pour la consommation d'alcool. « Le message est à 100 % clair », affirme-t-il. Selon les données officielles, 86 % des enfants australiens de 8 à 15 ans utilisaient les réseaux sociaux avant l'interdiction. Certaines plateformes comme Roblox, Pinterest, WhatsApp ou YouTube Kids ne sont pas encore concernées, mais leur statut pourrait évoluer prochainement. L'initiative australienne suscite déjà l'intérêt de plusieurs gouvernements. La Malaisie, le Danemark, la Norvège et même l'Union européenne ont exprimé leur volonté d'adopter des mesures similaires. Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique mondiale visant à reprendre le contrôle face à l'influence des grandes plateformes numériques. Cette décision historique place l'Australie sous l'œil attentif de nombreux régulateurs. Le Royaume-Uni, qui a récemment introduit des restrictions pour les contenus pornographiques, suit de près ce modèle de régulation. **R. I.**

FACE AUX TENSIONS THAÏLANDE-CAMBODGE

Plus de 500 000 personnes évacuent les régions frontalières

LE MINISTÈRE de la défense thaïlandais a affirmé que « plus de 400 000 personnes [avaient] été déplacées vers des abris ». De l'autre côté de la frontière, les autorités cambodgiennes ont évoqué le chiffre de 101 229 personnes évacuées.

Les autorités de la Thaïlande et du Cambodge ont annoncé, mercredi 10 décembre, que plus de 500 000 personnes avaient été évacuées des régions frontalières depuis la reprise des affrontements, dimanche. « Plus de 400 000 personnes ont été déplacées vers des abris », a déclaré lors d'un point presse le porte-parole du ministère de la défense thaïlandais, Surasant Kongsiri. « Les civils ont dû évacuer massivement en raison de ce que nous avons évalué comme une menace imminente pour leur sécurité », a-t-il ajouté.

« Au total, 20 105 familles, soit 101 229 personnes, ont été évacuées vers des abris et chez des proches dans cinq provinces », a, pour sa part, déclaré la porte-parole du ministère de la défense cambodgien, Maly Socheata.

Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la reprise des hostilités, qui ont fait au moins onze morts : sept civils cambodgiens et quatre soldats thaïlandais, selon les derniers bilans des autorités.

Le Cambodge et la Thaïlande, qui se disputent de longue date des morceaux de territoire le long de leur frontière, s'étaient déjà affrontés en juillet. Cinq jours de combats, au sol et dans les airs, avaient fait 43 morts et contraint quelque 300 000 personnes à évacuer de part et d'autre.

Des tirs d'artillerie résonnaient, mercredi matin, dans le village cambodgien quasi désert de Samraong, à quelques kilomètres de la frontière et de plusieurs temples historiques revendiqués par la Thaïlande. « Les combats sont plus intenses cette fois [qu'en juillet], les Thaïlandais larguent des bombes avec des avions de chasse », a dit à l'Agence France-Presse (AFP) Lay Non, qui a trouvé refuge dans une pagode de la province de Siem Reap.

De l'autre côté de la frontière, Niam Poda faisait sa lessive lundi chez elle, dans la province thaïlandaise de Sa Kaeo, lorsqu'une forte explosion a retenti. « J'ai dû courir pour sauver ma vie dès que j'ai pu », a témoigné l'agricultrice de 62 ans.

La Thaïlande poursuivra ses opérations militaires jusqu'à ce que le Cambodge « change de position », a affirmé, mardi soir, le ministère de la défense thaïlandais, sans montrer de signes d'apaisement.

Les deux parties avaient signé le 26 octobre un accord de cessez-le-feu, sous l'égide de Washington, mais il a depuis été suspendu.

Leur conflit repose sur un différend ancien concernant le tracé de certaines parties de leur frontière – longue de 800 kilomètres – datant de la colonisation française.

Mardi, lors d'un discours devant ses partisans en Pennsylvanie, Donald Trump a déclaré qu'il prévoyait « de passer un appel » au sujet du conflit Cambodge-Thaïlande. « Je pense qu'ils s'en sortiront, a-t-il poursuivi. Qui d'autre pourrait dire : "Je vais passer un coup de fil et arrêter une guerre entre deux pays très puissants" », a-t-il relevé.

Dans ce contexte, le Cambodge a décidé de se retirer des Jeux d'Asie du Sud-Est organisés en Thaïlande, a fait savoir, mercredi à l'AFP, Akarin Hiranprueck, un haut responsable de la compétition sportive. Des membres de la délégation cambodgienne avaient participé mardi au défilé des athlètes, lors de la cérémonie d'ouverture à Bangkok, ville hôte au même titre que la province côtière de Chonburi. La cérémonie a eu lieu sous haute sécurité, en présence de membres de la famille royale thaïlandaise. Le Comité national olympique cambodgien (NOCC) avait déjà annoncé à la fin de novembre que ses athlètes ne participeraient pas aux épreuves concernant huit disciplines « en raison d'importants problèmes de sécurité ». Des milliers d'athlètes originaires de onze pays asiatiques doivent prendre part jusqu'au 20 décembre à des épreuves de football, skateboard, voile ou encore d'escrime. **R. I.**

L'ÉCRIVAINE HAJAR BALI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Partout le même ciel, les mêmes joies, les mêmes précipices»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AOUIR KHALIL

À quelques encablures de la cathédrale du Sacré-Cœur d'Alger, après avoir trouvé porte close au premier café-restaurant prévu pour l'entretien, Le Jeune Indépendant a trouvé chaussure à son pied en s'entretenant avec l'auteure Hajar Bali, dans un établissement aux allures un brin « snob », flanqué de ses fameuses herbes artificielles, mais qui, au bout du compte, ne manquait pas de convivialité. Autour de son nouveau roman Partout le même ciel, paru cette année en simultané aux éditions Barzakh (Algérie) et Belfond (France), l'autrice y livre des réflexions subtiles qui illuminent son œuvre. Un entretien à la fois sympathique et très instructif, animé par une voix majeure du paysage littéraire algérien contemporain.



LE JEUNE INDÉPENDANT : ***Cette année, vous avez publié votre nouvel opus, Partout le même ciel. Quelle réflexion a nourri votre désir de l'écrire ?***

Hajar Bali : À l'origine, j'ai toujours pensé qu'il était important de réfléchir aux héritages et aux filiations qui façonnent notre société. J'ai, donc, entrepris l'écriture de ce roman, dans l'optique de mettre en lumière, même de manière encore décousue, toute l'histoire qui nous a traversés en tant que Maghrébins, Méditerranéens, Africains, Amazighs… C'était là mon désir initial, qui avait comme ambition, notamment, de mieux comprendre la société d'aujourd'hui à travers ce qu'elle porte du passé, certaines expressions qui façonnent notre manière de dire le monde, des métaphores, nos coutumes, comme nos violences héritées…

Je me suis aussi intéressé à la grande Histoire, celle qui englobe le monde. Comment restituer ce qui, en partie, nous revient ? Comment rassembler ces fragments d'héritage pour éclairer notre présent ? C'est à ces questions que ce livre tente de répondre. Au moment de réfléchir à tout cela, ce projet m'a semblé immense ! Je me suis alors demandé comment faire pour que ce roman, car je tenais absolument à ce qu'il en soit un, ne devienne pas un ouvrage « trop savant », en quelque sorte, au point d'en être rébarbatif. J'ai beaucoup lu, pris des notes, écouté de la musique, des voix anciennes qui pouvaient nourrir ma réflexion…Je tenais à restituer tout cela dans un récit accessible, même si un roman, bien entendu, comporte toujours plusieurs niveaux de compréhension. En clair, je voulais faciliter l'accès à ces références, sans jamais renoncer à leur profondeur.

Vous avez évoqué le Hirak dans votre roman. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans cette série de manifestations ?

Le roman se déroule de 2010 à nos jours. Aux yeux de Slim, il y a bien eu une forme d'accalmie après la décennie noire. On a parfois l'impression que les gens vivent normalement, mais c'est très trompeur ! La méfiance reste présente ; les différences de pratiques sociales, culturelles ou religieuses créent encore des tensions, presque une forme de schizophrénie collective dans une société où la religiosité est forte et l'intolérance très marquée. Certains vivent entre eux parce qu'ils pensent que la société ne les comprendrait pas. Mais, à mon sens, c'est peut-être là une erreur, un clivage davantage supposé que réel.

Pendant le Hirak, quelque chose s'est opéré ; les gens se sont rapprochés. Jamais je n'aurais imaginé discuter, aussi librement, avec des personnes que l'on considérait auparavant comme des islamistes rigoureux. Nous n'étions pas d'accord, bien sûr, mais le dialogue a eu lieu. Il est à noter que ce n'est pas un roman politique, et je n'ai, d'ailleurs, aucune prétention dans ce domaine. Toutefois, je tenais à intégrer, d'un point de vue politique, le moment du Hirak, pour les raisons que j'ai évoquées [ci-dessus NDLR]. Les choses ne sont pas réglées, mais beaucoup se sont éclaircies, et cela permet peut-être d'envisager, conjointement, l'avenir.

Les interrogations religieuses occupent une place prépondérante dans votre roman, et le soufisme, tel qu'incarné par Slim, semble, à mes yeux, relever plutôt du nihilisme, dans le sens courant du terme. Pouvez-vous développer ce point ?

La question de la foi a toujours accompagné mes personnages, parce qu'elle fait profondément partie de notre identité en tant qu'Algériens. C'est quelque chose d'ancré, de très intime. Ce qui m'interroge, par exemple, c'est ce qui fait que les zaouias ne désemplissent pas, et que nous soyons toujours sensibles aux chants ancestraux qui viennent de très loin. Ces traditions soulèvent pour moi des questions essentielles, et naturellement, mes personnages ressentent eux aussi le besoin de comprendre cet héritage islamique et mi- traditionnel.

Slim, dans son arrogance, croit pouvoir, pratiquement, « mettre en équation » tous les sujets et se croit, surtout, objectif et parfaitement érudit, ce qui vous fait peut-être penser qu'il est nihiliste. Il hésite, si vous voulez, entre sa culture d'adoption, celle des Lumières, pour aller vite, et ce qu'il découvre, tapi un peu dans sa mémoire et dans des livres longtemps ignorés : sa culture propre, algérienne, avec sa dimension amazighe, africaine et celle héritée du passé arabe et musulman. Tous ces + + +. Il se dit « aquoiboniste », pour ainsi dire. Il est partagé entre rejet et fascination, mais il ne peut s'empêcher de constater que tout un pan de sa propre culture lui a échappé. Il ne peut empêcher, par exemple, qu'un trouble le saisisse face à une profusion de textes de la pensée musulmane, qui a traversé les siècles, et qu'il découvre sur le tard. Comme beaucoup de personnes de sa génération, abreuvés de savoirs « laïques », en quelque sorte, dont ils se sont longtemps prévalus, et dont se sont suffi ses parents. Je crois qu'une certaine désaliénation est en chemin. Et il semble qu'elle s'accomplisse, plus naturellement, pour les plus jeunes générations, comme celles de Wafa et Adel.

En quoi le cahier de Slim enrichit-il le roman ?

Dans son cahier, Slim note ses pensées en vrac, le plus souvent. Il réfléchit énormément, mais ce qu'il écrit n'est jamais vraiment ordonné, tout bien considéré. C'est, d'ailleurs, à l'image de l'histoire de l'Algérie. À rebours des récits européens qui se déroulent souvent de façon linéaire, valorisent des personnages depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, notre histoire est faite de discontinuités. C'est pour cela que, dans ses écrits, tout semble découpé… Rappelons que nous avons en quelque sorte un palimpseste dans son cahier ; on sent qu'il y a quelque chose en dessous, mais on ne sait jamais exactement quoi.

Ses réflexions portent sur la vie, la foi, l'histoire, la recherche de filiations… Au départ, je ne voulais pas intégrer ces passages dans le roman, de façon à ne pas ennuyer le lecteur. Cela étant dit, je tenais absolument à montrer ce mélange d'orgueil et d'humour qui caractérisait Slim, tout en laissant apparaître la profondeur de ce qu'il ressent quand il parle de philosophie ou de religion.

Ce qui est intéressant, c'est que si l'on prend uniquement ces écrits et qu'on les lit en parallèle, on obtient presque un autre récit, sur lequel le lecteur peut prendre le temps de réfléchir.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur la relation fusionnelle qui unit Slim, Wafa et Adel ?

La rencontre avec Slim a été déterminante ; c'est elle qui a orienté l'avenir, disons grossièrement, le destin de ces jeunes. Grâce à lui, ils ont grandi, nourris par une formation intellectuelle : la littérature, le cinéma, la philosophie, l'idée de révolution, la foi… Avec Slim, ils accèdent au monde des connaissances. Mais, inversement, c'est grâce à Wafa et Adel que Slim commence à comprendre la vie à l'extérieur. Wafa et Adel lui font comprendre que sortir, rencontrer les autres, c'est précisément cela, vivre.

Peu à peu, il comprend qu'à la différence de ses parents, souvent repliés chez eux, il ne veut pas rester enfermé. Cette tendance à l'isolement peut mener à des idées fausses. Wafa et Adel lui font découvrir le concret de l'existence, la réalité du monde, ses contradictions.

mon avis, les adolescents ont toujours besoin de rencontrer, en dehors du cercle familial, une figure plus âgée qui leur permette d'expérimenter ce que leur entourage [adulte NDLR] immédiat ne leur offre pas. C'est ce rôle que Slim joue pour eux, et qu'ils jouent aussi, à leur façon, pour lui. Car, face à leur maturité instinctive devant la vie, leur pragmatisme et leur modernité, Slim donne l'effet d'un adolescent en apprentissage.
À la fin, tous trois finissent par se ressembler dans une forme de… je n'ai pas le mot approprié [rire]. Ils s'aiment, chacun à sa manière. C'est une métaphore, volontairement exagérée, de la société algérienne. Malgré les différences, malgré les distances, un Algérien reste reconnaissable partout dans le monde.

Pourriez-vous exposer la conception de l'amour qui traverse Partout le même ciel ?
Là, ça me rappelle une rencontre que j'avais faite à la Maison de la Poésie, en France, avec Mohamed Mbougar Sarr. Il avait relevé dans le roman un détail important, ce que j'ai fait dire à Slim. Il ne dit pas « Dieu est amour », mais « L'amour, c'est Dieu ». Et ça fait une grande différence. Cela signifie que l'amour est quelque chose qui vient de nous, quelque chose que nous partageons tous. Et cet amour existe sous de multiples formes. Dans le roman, on peut parler de l'amour filial, de l'amour entre deux jeunes comme Wafa et Adel, de l'amour pour la littérature, pour les autres, etc. On peut aussi évoquer l'amour pour Dieu et l'amour divin lui-même.
Pour Slim, sa manière de le définir est simple, en apparence, elle se comprend sans que l'on puisse l'expliquer : « L'amour, c'est Dieu ». C'est une vision foncièrement ancrée dans la tradition soufie, même si je n'aime pas trop employer ce mot [soufi NDLR], qui sonne trop ésotérique. Chez nous, cela relève avant tout de la tradition, et ce, au quotidien.
Au fil des pages, on découvre l'amour d'une autre femme. Celle-ci est, je dirais, l'accident de parcours, l'amour qui surgit sans qu'on ne s'y attende et devant lequel il est difficile de faire face, parce que non convenable selon les normes établies par la société. L'amour est omniprésent dans nos vies, je pense, car l'amour, au fond, reste toujours une quête.

Que pensez-vous du jeune couple formé par Wafa et Adel, en particulier ?
Ils se débattent avec leurs propres contradictions et celles de leur société. Ce sont deux adolescents qui marchent, dans tous les sens du verbe. La marche est leur oxygène. Ils essayent de fabriquer leur bonheur, ils avancent.

Que symbolise le mouvement du point dans le roman ?
Le point comporte en lui-même une infinité de points. C'est donc un pluriel infini, comme nous tous mis ensemble, et aussi comme l'est chacun de nous. C'est aussi du point que démarrent la courbe et n'importe quelle trajectoire. Et enfin, c'est le lieu de croisement des chemins. Ainsi, sans point, pas de mouvement. Et sans mouvement, pas de rencontre, pas de bouleversement, pas de vie, pas d'histoire tout simplement. Tout cela peut se retrouver dans le roman.

Qu'est-ce qui vous a conduite à y convoquer une citation de Virginia Woolf ?
Si j'évoque particulièrement Les Vagues de Virginia Woolf, c'est parce que ce roman m'a fortement imprégnée lorsque je l'ai découvert. J'y ai trouvé une multiplicité de voix, chaque personnage devenant





tour à tour narrateur de sa propre histoire, avec une sensibilité et une beauté singulière. J'ai été fascinée par la façon dont Virginia Woolf utilise la voix intérieure de chacun, en les inscrivant dans leur réalité propre. C'est une démarche littéraire qui me touche particulièrement et qui influence beaucoup aussi ma façon d'écrire.
Dans son roman, à la fin de chaque chapitre, elle insère un texte en italique, d'une à deux pages, consacré à des réflexions sur la nature : le mouvement des vagues, la lumière, le ciel… Et si l'on parvient à relier ces passages au récit qui précède, on comprend qu'elle cherche à inscrire ses personnages dans quelque chose de plus vaste qu'eux, à les englober dans un ensemble plus large : la nature, sa colère, sa puissance… Cette démarche résonne profondément en moi.
Virginia Woolf est l'une des autrices qui influencent le plus mes choix formels. Lorsque j'écrivais Partout le même ciel, je sentais son empreinte et je me suis remise à chercher Les Vagues. Je ne le retrouvais plus chez moi ; j'ai même demandé à ma sœur. Finalement, on me l'a offert quelques mois plus tard, et je l'ai relu. La force de ce texte reste intacte pour moi.
De même, le Hirak fonctionne comme les vagues ; ça monte, ça descend. C'est aussi ce que raconte Slim dans le roman. Il y a donc toutes ces traces, toutes ces influences, qui se sont déposées et ont nourri mon récit. Les Vagues, si on les imagine se briser sur le rivage, alors elles représentent une fin, une forme d'achèvement.



Du moment que Partout le même ciel explore l'envie de partir vivre à l'étranger, pensez-vous qu'il s'agisse, pour un Algérien, d'un moyen de fuir sa réalité, même si celle-ci demeure, dans une certaine mesure, la même partout ?
Pour moi, ce n'est pas une fuite… Les Algériens, les Africains, comme tous les êtres humains, ont toujours voyagé. Je me souviens que ma mère disait souvent : « En voyageant, on se découvre soi-même ». Lorsque j'ai poursuivi mes études à Grenoble, en France, je me suis lié d'amitié avec des camarades de différentes nationalités, des Libanais, des Marocains… C'est grâce à eux que j'ai découvert de nouveaux horizons.
On entend souvent dire que l'immigration répond, avant tout, à des raisons économiques ; mais pour moi, c'est souvent lié à d'autres facteurs. Pour moi, ce n'est pas une fuite, mais avant toute chose, une quête de soi, un désir de se chercher et de se construire. Il existe aussi des pressions sociales, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, qui poussent à envisager le départ.
Pour Wafa et Adel, ces derniers avaient ce désir de quitter le pays, mais au moment du Hirak, ils ont presque renoncé. Ils se sentaient, à ce moment précis, acteurs de leur vie, convaincus qu'il y avait des choses à accomplir ici, en Algérie.

Surtout Adel, qui voulait s'installer au Canada avec Wafa. Que représentait ce départ pour lui ?
Assurément, c'était principalement Adel qui voulait s'établir là-bas, en compagnie de Wafa. Dans leur couple, il avait comme l'impression de ne rien apporter, et cela le faisait, énormément, souffrir. Il voyait bien que Wafa était une femme épanouie, avec des exigences intellectuelles fortes, et lui se sentait inutile à ses côtés. Il se demandait constamment quel était réellement son rôle dans ce couple. Voyez-vous, chaque histoire est particulière ; il vaut mieux, à ce titre, éviter les généralisations. Mais le Hirak, je le répète, a représenté, pour lui, une occasion de se dire : « J'ai quelque chose à faire ici ». Une manière de retrouver un sens, une place, une utilité… Cependant, lorsqu'ils [Adel et Wafa NDLR] ont, à cette époque, constaté que tout retombait, que la lenteur gagnait du terrain, que le silence s'installait, leurs doutes sont revenus. Et avec eux, l'idée du départ.

Partout le même ciel, les mêmes joies, les mêmes précipices…
Dans Partout le même ciel, c'est se dit Slim : « Partout le même ciel, les mêmes joies, les mêmes précipices ». Il est à l'étranger depuis quelques mois, en Égypte. On ne sait pas exactement où il vit là-bas, mais on le retrouve au Caire, dans un taxi. Le chauffeur lui parle d'un éboulement, d'inondations survenues récemment. Slim écoute, absorbé, et ses pensées reviennent aussitôt à sa propre bulle, à sa ville. Il se surprend à se dire : « Je vais rentrer chez moi ». De toute façon, de son point de vue, c'est partout pareil : les mêmes joies, les mêmes précipices, où que l'on aille. Cette idée n'est pas entièrement vraie, mais elle n'est pas totalement fausse non plus. Ceux qui quittent leur pays, et Slim en fait l'expérience, finissent souvent par réaliser qu'il n'y a rien de radicalement nouveau sous le ciel, j'en suis sûre, faudrait peut-être faire un sondage. N'empêche, on découvre ailleurs d'autres habitudes, d'autres rythmes, d'autres cultures, et c'est précieux ; voyager ouvre l'esprit. Mais partir ne garantit ni un paradis ni un enfer. Ailleurs n'est pas forcément mieux, pas forcément pire.
Ce que le monde peut nous offrir, au fond, ne dépasse jamais ce que nous sommes capables de construire nous-mêmes, là où nous sommes. Slim parvient à le comprendre, car il a voyagé, il faut l'avoir vécu pleinement, il faut avoir compris ce que cela signifie. Le voyage devient, subséquemment, une expérience initiatique. S'éloigner permet parfois de mesurer ce que l'on laisse derrière soi, d'en saisir la valeur, d'en éprouver le poids. C'est aussi une manière de se donner la possibilité de revenir, ou au contraire de choisir, en toute conscience, l'endroit où l'on souhaite réellement vivre. Mais la question de l'immigration demeure complexe. Elle est souvent douloureuse, difficile à cerner, à justifier. Elle résiste à toute explication simple.

K. A.

Photos : © Charlotte Jolly de Rosnay

COUPE ARABE FIFA 2025 ALGÉRIE – IRAK (2-0)

Les Fennecs valident leur première place et leur qualification en quarts

La sélection nationale A' a pris finalement la première place du groupe D à l'issue de la 3e journée de la Coupe Arabe de des nations de la FIFA – Qatar 2025 (ACF), après sa victoire maitrisée (2 – 0) face à une solide Irakienne réduite à dix dès la 5eminute.



Les vingt-deux acteurs n'ont pas attendu le round d'observation habituel pour rentrer dans le vif du sujet, puisqu'à peine deux minutes sont passés que Hussein Ali commet l'irréparable en écrasant le pied de Yacine Brahimi. L'arbitre qatari Abdulrahman Al Jassim sort le carton, mais après vérification de la VAR la couleur vire du jaune au rouge (5e). L'Irak devra évoluer à dix, en revoyant son plan de jeu puisque Graham Arnold replace son équipe en un 4-4-1, laissant le seul Mohanad Ali en pointe de l'attaque. Sur le coup-franc accordé à Brahimi, le défenseur Mohamed Amine Tougaï est tiré par le maillot, amenant l'arbitre à désigner le point de penalty, avant de se raviser en consultant la technologie pour siffler une position d'hors-jeu. Les algériens sont un peu trop confiant au point de commettre une erreur qui a failli coûter l'ouverture du score pour l'Irak, si n'était l'intervention de l'énergique Achref Abada (10e). Les irakiens restent en place et subissent les assauts des algériens. Yacine Brahimi est sur tout le flanc de l'attaque, et sur l'un de ses débordements, à gauche, il centre pour Redouane Berkane dont la tête est mal appuyée puisqu'elle finit dans les bras du gardien Fahad Talib (15e). Une autre incursion de Brahimi, toujours à gauche, mais la défense irakienne dégage in extrémis (25e).

Derrière, il n'y a rien à signaler puisqu'un certain Achref Abada veille au grain en se montrant intraitable sur touts les balles, notamment sur cette action où il ''maltraite'' Mohanad Ali, l'obligeant à quitter le terrain sur blessure (32e). Les algériens sont très patients en faisant tourner le ballon, cherchant à chaque fois à contourner la double muraille irakienne jusqu'à ce coup-franc obtenu par Atal à la dernière minute de la première mi-temps. Yassine Benzia transforme, le défenseur Tougaï est à l'affût pour mettre le ballon dedans. L'arbitre hésite, mais la VAR confirme l'avantage pris par les Verts dans un temps très crucial (45e+1e).

De retour des vestiaires, l'Irak a déjà opéré deux remplacements avec l'entrée d'Akam Hashem et Ali Jasim à la place de Maytham Jabar et Amjad Attwan. Ces derniers n'ont même pas eu le temps de prendre leurs repères, que Brahimi provoque son vis-à-vis sur son aile gauche et tente le centre-tir, le gardien dégage des poings, mais le ballon percute le capitaine Suad Natiq et pénètre dans les filets (45e+1e). Cet avantage de deux buts va donner davantage de confiance aux algériens qui vont dérouler avec une maîtrise sans faille. Ils auraient même pu alourdir la note, notamment par Adil Boulbina qui a tout tenté : une frappe contrée en corner (61e), une autre dans les bras du gardien (63e) et un troisième tir, cette fois Fahad Talib fermant son angle (73e). Deux minutes auparavant, on assista à la plus grosse occasion irakienne suite à une double accélération d'Ahmed Yahya qui centre vers Ahmed Hasan dont le tir vers la cage de Farid Chaâl est détourné par son coéquipier Hasan Abdulkareem.

Arrivé la veille de Russie, Houssem Mrezigue est lancé dans le bain à la (68e) à la place d'un Victor Lekhal, égal à lui-même dans sa lucidité et son efficacité au milieu de terrain aux côtés de l'infatigable Zakaria Draoui, auteur d'un match plein. Les Verts vont poursuivre leur harcèlement de la défense irakienne, grâce aux trois remplaçants, que sont Adam Ounas, Islam Slimani et Rafik Guitane. Ce dernier a même raté le cadre alors que le ballon ne demandait qu'à être mis dans la cage, suite à un débordement d'Ounas et une reprise de Benzia repoussé par le gardien (77e). A trois minutes de la fin, un énième contre est mené, cette fois par l'autre remplaçant Réda Helaïmia, mais Slimani met le ballon largement au-dessus, sous les applaudissements des supporters qui n'ont cessé de l'encenser (87e). La toute dernière action est à l'actif des irakiens suite à une faute d'Ounas, sur laquelle il a pris un carton, mais le cafouillage qui s'en est suivi, n'a rien donné, permettant aux Fennecs de valider leur qualification en reprenant, tout naturellement, la première place au classement. Dans la seconde rencontre, le Bahreïn a sauvé l'honneur en battant le Soudan (3 – 1), finissant à la troisième place du groupe, laissant derrière lui son adversaire du jour. Quant aux quarts de finale, qui auront lieu le vendredi 12 décembre, on aura droit à un certain Algérie – Emirats Arabes Unis, après la victoire de ces derniers face au Koweït (3 – 1), alors que l'Irak affrontera la Jordanie, leader du groupe C suite à son succès maitrisé contre l'Egypte (3 – 0).



MAROC ET ARABIE SAOUDITE SUR DU VELOURS

Jusqu'à la dernière rencontre du groupe B, deux sélections, la Palestine et la Syrie, sont restées dans l'attente, suspendues au dénouement des calculs et des résultats pour connaître leurs futurs adversaires. Le verdict est tombé mardi soir, redessinant les trajectoires des prétendants. Installée au sommet du groupe A grâce à un premier tour solide, la Palestine s'est vu offrir un duel aussi prestigieux que périlleux face à l'Arabie saoudite. Les Saoudiens, déjà qualifiés avant d'affronter le Maroc, ont fini par céder 1-0 lors de la dernière journée, une défaite sans conséquence directe sur leur qualification mais lourde d'impact sur la hiérarchie finale. Ce revers a propulsé les Marocains en tête avec sept unités, leur offrant un quart de finale relevé contre la Syrie. Les Syriens, emmenés par un Omar Khribin rayonnant, ont été l'une des belles histoires du premier tour. Leur parcours, mêlant rigueur tactique, solidarité de chaque instant et une victoire fondatrice face à la Tunisie, leur a valu le respect de tous. La confrontation face au Maroc s'annonce comme l'un des chocs les plus disputés de ce tour à élimination directe. Les autres affiches se sont précisées à l'issue des rencontres des groupes C et D, où deux nations, la Jordanie et l'Irak, avaient déjà composté leur billet avant même d'entrer en scène pour la troisième journée. L'enjeu se trouvait donc ailleurs : il s'agissait d'identifier les deux rescapés supplémentaires dans une lutte à cinq impliquant l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Koweït, l'Algérie et le Soudan. Le groupe C a livré la surprise la plus retentissante du tournoi, l'Égypte, pourtant considérée comme l'un des outsiders crédibles, a sombré face à une Jordanie irrésistible, s'inclinant 0-3.

JORDANIE-IRAK LE CHOC

Ce résultat inattendu a ouvert un boulevard aux Émirats arabes unis, qui ont assuré leur qualification en maîtrisant le Koweït 3-1. La Jordanie, impressionnante de maîtrise, héritera donc d'un quart de finale brûlant contre l'Irak, prévu pour le 12 décembre.

De son côté, l'Algérie, portée par une montée en puissance constante, a validé son ticket en s'imposant 2-0 contre l'Irak lors de leur dernière sortie. Les Verts affronteront ainsi les Émirats arabes unis dans un duel prometteur entre deux équipes en pleine confiance. Les quarts de finale s'annoncent équilibrés, haletants, et potentiellement riches en rebondissements dans une édition qui ne cesse déjà de déjouer les pronostics.

COUPE ARABE FIFA 2025 ALGÉRIE

Abada, le «Cannavaro» des Verts

Les Algériens, qui se sont vite entiché de Samir Chergui après ses matchs en sélection A, ont découvert Achref Abada avec les A›, un autre stoppeur au tempérament de soldat. Parmi les joueurs qui ont attiré l'attention lors des deux premières journées de la Coupe arabe des nations de la FIFA – Qatar 2025 (ACF), c'est bien le défenseur central des Verts, Achref Abada.



Le défenseur de l'ASO Chlef qui a fait ses débuts en sélection A› cet été lors du CHAN en Afrique de l'est, n'avait alors joué que six petites minutes mais au moins, Madjid Bougherra l'avait sorti de l'ombre. A un moment où on s'interrogeait, est-ce que l'Algérie produit encore des défenseurs à la fois rugueux er modernes où bien c'est fini les Halliche et Belkalem ? Mis à part Ayoub Ghezala voit Adem Alilet, le profil semble se raréfier.
Pourtant Achref Abada, natif de Touggourt fait l'unanimité depuis deux saisons du côté de Chlef où il a été relancé par Samir Zaoui, après des expériences ratées du côté du MC El Eulma. Il aura fallu la blessure de Ghezala et le fait que Petkovic retienne Zinnedine Belaid en A, pour qu'Abada s'impose comme titulaire durant les matchs de préparation à la Coupe Arabe, pour finalement se révéler à l'international. Il y avait déjà ce geste défensif venu d'ailleurs face au Bahrein, aile de pigeon et dégagement en retourné acrobatique, hier face à l'Irak il a fait le match parfait, que ce soit les tacles, les retours impossibles mais aussi et surtout son jeu au pied très propre. A 26 ans, Abada attise les convoitises, on parle déjà d'Al Ahly mais ce qui est certains c'est qu'il ne restera pas à Chlef en 2026. Reste une autre étape à franchir, arriver en sélection A.

BOUGHERRA : «IL EST TEMPS QU'IL PARTE EN EUROPE»

D'ailleurs, Madjid Bougherra n'a pas hésité, lors de la conférence de presse, à conseiller le joueur de quitter le championnat algérien pour fait le saut qualitatif. «Il faut qu'il parte et maintenant. Il doit partir en Europe de préférence afin qu'il puisse progresser, car il possède beaucoup de qualité». Selon des informations émanant de la direction de l'ASO, deux clubs algériens et un club égyptien ont émis le vœu d'acquérir les services de l'international algérien A', lors du prochain mercato, surtout les formations appelées à disputer les compétitions continentales interclubs. Pour l'instant, le joueur reste concentré sur son objectif immédiat, à savoir la Coupe arabe avec les Verts, et son souhait de contribuer à la préservation du titre acquis en 2021. Au-delà du 18 décembre, date de la finale, une autre histoire peut commencer pour l'enfant de Nezla !

Bougherra satisfait mais prudent pour la suite

APRÈS la victoire de l'Algérie A' contre l'Irak et la qualification en quart de finale de la Coupe arabe, Madjid Bougherra a exprimé sa satisfaction quant à la réaction et à l'état d'esprit de son équipe. Dès le coup de sifflet final, Bougherra a tenu à féliciter son groupe : "Félicitations à nous pour cette victoire. Il est important pour nous de continuer sur cette lancée pour gagner et atteindre la finale." Le sélectionneur est également revenu sur les difficultés rencontrées lors de la première journée, face au Soudan, à l'issue d'un match nul frustrant (0-0) : "Je suis heureux pour les joueurs, car on a difficilement commencé le tournoi." Selon lui, ce point arraché dans un match tendu a permis au groupe de se remettre en question et de corriger rapidement ses erreurs. Bougherra a ensuite insisté sur l'importance du prochain rendez-vous : "Les choses sérieuses commencent maintenant et on va affronter les Émirats. Je suis heureux, mais ce n'est pas encore fini." Un message clair : l'Algérie a rempli sa première mission, mais le plus dur reste à venir, avec un quart de finale piège face à une équipe des Émirats qui joue sans pression.

MREZIGUE, « C'EST UN HONNEUR POUR MOI »

Suite à la victoire de l'Algérie face à l'Irak (2-0) et de la qualification pour les quarts de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, Houssem Mrezigue a exprimé toute sa fierté et son engagement envers l'équipe nationale. Aligné durant cette troisième rencontre de la phase de groupes, l'ancien milieu de terrain du CR Belouizdad a livré



des déclarations empreintes de reconnaissance et d'ambition.Avec beaucoup d'humilité, Mrezigue a d'abord tenu à remercier Dieu pour cette nouvelle opportunité sous le maillot national : "Al Hamdouli'Allah pour cette participation au match, c'est un honneur pour moi. Je fais partie des chanceux qui ont participé à la précédente édition de la Coupe arabe et on n'espère pourquoi pas remporter le titre cette fois encore pour rendre fier le peuple."
Des mots qui témoignent de l'attachement profond du joueur à la sélection et de son désir de rééditer l'exploit de 2021. Déjà titré lors de la dernière édition, Mrezigue veut désormais contribuer à un nouveau sacre qui confirmerait la dynamique positive du groupe et la montée en puissance observée depuis le début du tournoi. Le milieu a également tenu à adresser un message fort à son sélectionneur, Madjid Bougherra, qui continue de lui accorder sa confiance depuis plusieurs années : "Je remercie le sélectionneur Bougherra pour la confiance qu'il place en moi, et j'espère ne pas le décevoir."

OUNAS, « ON DOIT RENDRE FIERS LES NÔTRES »

À l'issue du succès maîtrisé de l'Algérie face à l'Irak, synonyme de première place du groupe D, Adam Ounas a livré ses impressions sur la prestation des Verts et sur la suite du parcours en Coupe arabe FIFA Qatar-2025. L'ailier algérien, très actif durant la rencontre, a salué le sérieux du groupe et l'état d'esprit affiché depuis le début du tournoi. D'entrée, Ounas a exprimé la satisfaction générale du vestiaire après cette qualification logique : "On est tous contents, on a réussi à finir premiers du groupe. C'était une bonne équipe en face, ils ont pris un rouge tôt et on a su en profiter. On a gagné et maintenant on va aller de l'avant et accélérer. On va essayer d'aller le plus loin, inch'Allah." Pour l'ancien joueur de Lille, aucune rencontre ne peut être abordée avec légèreté. Il rappelle que ce tournoi réserve déjà des surprises : "Il n'y a pas de petites équipes dans cette Coupe arabe. Comme on a pu le voir, de grosses équipes ont même été éliminées. Quand on joue pour l'équipe nationale, c'est pour le pays, et on doit rendre fiers les nôtres." Ounas souligne également l'évolution progressive du groupe, qui commence à gagner en automatisme et en cohésion : "On est en train de mieux en mieux se connaître et de prendre le rythme, et on espère que ça va rouler pour la suite." Ces mots reflètent l'atmosphère positive qui règne actuellement au sein de la sélection. Après avoir assuré la première place, les Verts aborderont les quarts de finale avec ambition et détermination, portés par un Ounas inspiré et un collectif de plus en plus solide.L'objectif est clair : poursuivre sur cette dynamique et viser le dernier carré, voire plus, pour rendre une nouvelle fois fier tout un peuple.

BRAHIMI, « AVEC BEAUCOUP D'HUMILITÉ, ON VA CONTINUER À TRAVAILLER »

le capitaine Yacine Brahimi a livré des déclarations fortes, mêlant satisfaction, lucidité et sens des responsabilités. Auteur d'une nouvelle prestation de haut niveau, le meneur de jeu a souligné la valeur de cette victoire et l'importance de rester concentrés pour la suite de la compétition.
Dès le coup de sifflet final, Brahimi a tenu à mettre en avant la qualité de l'adversaire, malgré le scénario marqué par l'expulsion irakienne très précoce : «Al Hamdouli'Allah, c'est une très belle victoire contre une belle équipe d'Irak. Nous, avec beaucoup d'humilité, on va continuer à travailler. Il faut récupérer car on a encore un gros match dans 3 jours.» L'international algérien a ensuite rappelé la difficulté de l'affiche et la satisfaction d'avoir terminé en tête du groupe D, devant une formation irakienne en grande forme : «C'était un match difficile contre une grosse équipe d'Irak. On a eu les trois points aujourd'hui et on est très contents, et on espère continuer sur cette lancée.» Brahimi, très impliqué depuis le début du tournoi, insiste sur la nécessité de maintenir ce niveau d'exigence. Alors que les Verts s'apprêtent à affronter les Émirats arabes unis en quarts de finale, son discours reflète parfaitement l'état d'esprit du groupe : sérieux, ambition et humilité. Trois ingrédients essentiels pour espérer aller loin dans cette Coupe arabe.

Google Maps devient de plus en plus difficile d'accès à cause des règles européennes, le géant dit "stop"



Le Digital Markets Act européen, taillé pour protéger les consommateurs, cristallise les critiques, notamment chez Google, qui déplore un accès devenu plus compliqué à Google Maps.

L'Europe voulait dompter les géants du numérique avec son DMA, le Digital Markets Act, mais les premiers retours ne sont pas ceux espérés. Selon une étude du groupe de réflexion ITIF, publiée en début de semaine, l'ambitieuse régulation pourrait bien se retourner contre ses bénéficiaires supposés et même freiner l'innovation, comme le redoute Google. Les critiques s'accumulent et pointent désormais un décalage entre les intentions et la réalité sur le terrain du point de vue utilisateur.

Google Maps devient un labyrinthe de clics pour les utilisateurs européens

Vous vous en êtes sans doute aperçu, le clic direct vers Google Maps lorsque vous avez généré une recherche sur un magasin, un restaurant ou tout autre lieu n'est plus possible, sauf à avoir un raccourci direct vers Google Maps et à entrer le lieu dans la barre de recherche de l'outil de cartogrpahie.

Plus particulièrement, depuis l'application du DMA, les Européens doivent désormais naviguer par des agrégateurs, ce qui multiplie les étapes pour accéder à leur destination. William Echikson, analyste au Centre d'analyse politique européenne (CEPA), témoigne depuis Bruxelles de cette complexification frustrante du quotidien numérique.

Cette règle anti-préférence, pensée pour favoriser la concurrence, créerait paradoxalement l'effet inverse. Les utilisateurs se retrouvent piégés dans un labyrinthe de clics supplémentaires. Jessica Stegrud, ancienne députée européenne, dénonce même un « mastodonte bureaucratique » fait d'obstacles inutiles.

Google prévient d'ailleurs ce mardi 1er juillet les régulateurs anti-concurrentiels de l'Union européenne des risques que fait peser le DMA sur l'innovation dans la zone. « Nous restons sincèrement préoccupés par les conséquences concrètes du DMA, qui conduisent à des produits et des expériences en ligne de moins bonne qualité pour les Européens », dit la firme de Mountain View. On rappelle que le DMA menace de sanction (une amende de 10% du chiffre d'affaires annuel mondial) toute entreprise qui ne respecterait pas ses règles.

Comment l'Europe devient citoyenne de seconde zone dans le numérique

L'interopérabilité obligatoire inquiète aussi l'ITIF et ses membres, dont Google fait partie. Leur crainte ? Une menace pour la sécurité. Apple, représentée au conseil d'administration du groupe de réflexion, doit désormais exposer des composants système sensibles comme le contenu des notifications et l'historique Wi-Fi aux développeurs tiers. Jenny Blessing et Ross Anderson, chercheurs à l'Université de Cambridge, avertissent que l'interopérabilité obligatoire « augmente considérablement la surface d'attaque à tous les niveaux », ce qui compromet les protections actuelles des utilisateurs.

Autre exemple brandi par l'ITIF et qui concerne aussi la firme de Cupertino, Apple Intelligence. L'IA d'Apple a débarqué aux États-Unis en juin 2024, mais les Européens ont dû patienter près d'un an, jusqu'en avril 2025, pour en profiter. Un retard imputable aux contraintes du DMA, selon Apple. Meta a aussi retardé Threads de cinq mois en Europe pour des raisons similaires. Un surplus de règles ferait donc de l'Europe une citoyenne de seconde zone dans l'économie numérique mondiale ?

Le paradoxe frappe aussi les PME, que le DMA est censé protéger. Henrique Schneider, ancien économiste en chef de la Fédération suisse des PME, alerte à son tour : « Tout comme le RGPD a profité aux grandes entreprises tech et nui aux autres, le DMA crée des coûts réglementaires supplémentaires qui érigent des barrières à l'entrée. » Il est vrai que les start-up européennes peinent déjà à rivaliser avec leurs homologues américaines ou chinoises.

L'étude évoque enfin des pertes potentielles de 114 milliards d'euros pour les secteurs de services européens, qui seraient comparables à une baisse de productivité de 1 122 euros par travailleur. Ces chiffres questionnent forcément sur l'équilibre toujours diablement compliqué à trouver entre protection réglementaire et compétitivité économique. Le message envoyé par l'ITIF, c'est que l'Europe risque de s'isoler en voulant trop contrôler son marché.

Cloudflare met fin au pillage gratuit des contenus internet par l'intelligence artificielle



L'ENTREPRISE Cloudflare pourrait bien radicalement changer la donne, en devenant le premier fournisseur d'infrastructure internet à bloquer par défaut les robots d'exploration IA non autorisés. Elle veut ainsi redonner le contrôle aux créateurs de contenu.

Depuis ce mardi 1er juillet 2025, chaque nouveau domaine hébergé par Cloudflare sera configuré par défaut pour refuser l'accès aux robots d'exploration IA.

Cette initiative marque une rupture avec le modèle actuel où l'intelligence artificielle pille, aspire gratuitement les contenus web. Pour les créateurs de tous types, cela signifie la possibilité d'enfin décider qui accède à leur propriété intellectuelle.

Cloudflare stoppe l'exploration IA sauvage du web

Cela fait des années que les robots d'exploration de l'intelligence artificielle aspirent le contenu web sans demander l'autorisation. Cette pratique vampirise littéralement les créateurs, qui voient leur travail utilisé gratuitement pour entraîner des modèles IA. Car contrairement aux moteurs de recherche traditionnels qui redirigent du trafic, l'IA génère des réponses directes sans jamais renvoyer vers les sources originales, en tout cas pas directement.

La révolution commence aujourd'hui avec un changement de paradigme radical orchestré par Cloudflare, qui gère pourtant 20% du trafic mondial. L'acteur américain est clair : chaque nouveau domaine sera désormais configuré par défaut pour bloquer l'accès aux robots IA non autorisés. Les propriétaires de sites devront explicitement donner leur accord s'ils souhaitent que l'IA accède à leur contenu. Plus d'un million de clients Cloudflare ont déjà adopté cette protection depuis septembre dernier, quand l'option de blocage en un clic fut lancée. Pour l'entreprise, l'adhésion massive du dispositif conforme l'urgence ressentie par les créateurs face au développement effréné de l'IA générative. Matthew Prince, le PDG de Cloudflare, évoque d'ailleurs l'idée de « préserver l'avenir d'un Internet libre et dynamique ».

Les géants des médias s'unissent autour de Clouflare contre le pillage par l'intelligence artificielle des contenus internet

Cloudflare a réussi à rassembler tout un écosystème de partenaires allant de Condé Nast à Universal Music Group, en passant par The Associated Press, Reddit, Pinterest et TIME. Ces géants des médias refusent désormais de servir de garde-manger gratuit aux développeurs d'IA en quête de données d'entraînement.

Roger Lynch, PDG de Condé Nast (Vogue, Vanity Fair, GQ etc.), parle d'une approche qui « ouvre la porte à un climat d'innovation soutenable reposant sur l'autorisation et le partenariat ». Si tout se passe bien, les éditeurs peuvent enfin reprendre le contrôle de leur propriété intellectuelle et négocier des accords équitables avec les entreprises d'IA, comme OpenAI pour la plus connue mais il en existe tant d'autres, qui exploitaient jusqu'alors leur contenu gratuitement.

Le parc technologique de Cloudflare permet d'identifier avec précision les robots d'exploration, le tout grâce à ses solutions de gestion des bots, réputées pour être parmi les plus avancées au monde. L'entreprise développe aussi de nouveaux protocoles d'authentification, dans le but de créer un écosystème plus transparent, où les bots devront révéler leur identité et leurs intentions.

Décacorne : Mistral double sa valorisation à 11,7 milliards grâce à ASML

La start-up française Mistral, spécialiste de l'intelligence artificielle, frappe fort : une levée de fonds colossale, un partenaire stratégique et une valorisation à 11,7 milliards d'euros. Voici ce que ça change.



D'un coup d'éclat, Mistral vient d'entrer dans la cour des très grands. Moins de deux ans après sa création, la start-up parisienne pilotée par Arthur Mensch, Guillaume Lample et Timothée Lacroix annonce une nouvelle levée de fonds record de 1,7 milliard d'euros. Une opération marquée par l'entrée au capital d'un poids lourd européen : le néerlandais ASML, premier fournisseur mondial de machines pour semi-conducteurs.

Mistral atteint ainsi une valorisation de 11,7 milliards d'euros (près de 14 milliards de dollars), devenant la première "décacorne" française. Selon plusieurs sources, ASML détiendrait désormais 15 % du capital de la jeune pousse, et un siège au conseil de surveillance affirme Le Figaro.

Le géant néerlandais devient ainsi le premier actionnaire après les fondateurs.Le partenariat entre Mistral et ASML est pensé sur cinq ans. Objectif : intégrer l'intelligence artificielle aux technologies de pointe des semi-conducteurs. L'alliance entre les deux entreprises "a pour objectif de générer une forte plus-value pour les clients d'ASML grâce à des produits et solutions innovants dopés à l'IA et offrira des pistes de recherche commune", déclare Christophe Fouquet, PDG d'ASML, dans un communiqué.

Une levée de fonds historique pour la tech française

Dans un contexte de compétition mondiale acharnée, Mistral s'impose comme l'étendard européen de l'IA. Avec un chiffre d'affaires annuel de 300 millions d'euros, des bookings de 1,4 milliard et des clients dans 50 % du CAC 40, la société affiche une trajectoire fulgurante."Nous sommes en train de brancher les serveurs", dit Arthur Mensch aux Echos au sujet de la mise en service prochaine de ses infrastructures cloud, en partenariat avec Nvidia. Le nouveau cap stratégique de Mistral s'oriente vers une IA spécialisée, déployée sur le terrain. L'entreprise ne met pas de côté son chatbot grand public, Le Chat, mais entend se positionner comme fournisseur de solutions IA taillées sur mesure. Ce rapprochement avec ASML est aussi un symbole fort d'union européenne face à la domination américaine. "Sortir l'intelligence artificielle des laboratoires et l'appliquer aux technologies les plus avancées", ambitionne Arthur Mensch. "Évidemment, c'est une belle histoire car nous sommes deux sociétés européennes. Mais nous sommes surtout deux entreprises championnes dans leur domaine", ajoute-t-il.

Grand Test Insta360 Go Ultra : une action cam très fun à prendre au sérieux



CETTE CAMÉRA modulaire, bourrée de qualités, permet, comme le modèle précédent, un usage polyvalent, des prises de vue originales et de qualité. Et elle peut aller plus loin, en intéressant même certains professionnels. Nous l'avons essayé à Dakar.

Les points essentiels à retenir de l'action cam Insta360 Go Ultra

Comme le précédent modèle Go 3S, l'Insta360 Go Ultra se distingue des autres caméras d'action par sa modularité et son écran pivotant. Elle peut prendre des vidéos sous des angles multiples et originaux, à l'aide de divers supports de fixation dont le pendentif magnétique et le tout est d'un usage facile.

Le module caméra waterproof a pris du volume, intégrant à la fois une batterie plus importante et un capteur plus grand capable d'enregistrer, sur carte micro SD dorénavant, des vidéos 4K à 60 ips de grande qualité et couplées à un son particulièrement immersif.

La nouvelle caméra reste compatible avec le système de localisation Apple Find My (Localiser), fonctionne avec une appli bien conçue et serait encore plus polyvalente si elle intégrait le système de fixation standard à pas de vis 1/4 (utilisée en photo et en vidéo). Dommage que le verrouillage de l'écran soit d'une efficacité aléatoire.

L'action cam Insta360 Go Ultra se distingue d'emblée des concurrentes GoPro et DJI par son design modulaire. En effet, comme la Go 3S, la nouvelle caméra est composée de deux parties : le module caméra et la base. Ils se clipsent l'un dans l'autre ou peuvent fonctionner séparément.

Anatomie de la caméra

Le premier peut filmer ou prendre des photos de manière autonome, enregistrant, et c'est nouveau, les images dans une carte micro SD.

La base, comme le boîtier d'un reflex, est équipé d'un écran (pivotant et tactile) et d'un petit grip sur le côté droit permettant une meilleure prise en main.

Et comme tout boîtier qui se respecte, il a un bouton de déclenchement de prise de vue, en haut, côté droit.

Et évidemment, le module caméra a sa propre commande de prise de vue. C'est un bouton discret, en creux, situé à l'avant. Différences avec le module du précédent GO 3S, sa forme (une base carré aux bords arrondis au lieu d'un tube) et ses dimensions plus grandes.

Une meilleure qualité dans un environnement de basse lumière

Le module caméra pèse sur la balance 52 g et 160 g avec la base (au lieu de 38 g et 133 g). Le surplus est justifié par la présence d'un capteur plus grand et d'une batterie plus conséquente.

Le fabricant affirme avoir voulu une meilleure qualité, notamment dans un environnement de basse lumière et une autonomie améliorée grâce à une batterie plus volumineuse.

Petite précision, le module caméra a besoin, pour se recharger, de se clipser à sa base, celle-ci rechargeant sa propre batterie via sa prise USB-C intégrée.

Attache magnétique

Dare-dare, ce que nous avons fait, c'est de porter l'Insta360 Go Ultra autour du cou. C'est l'une des choses les plus funs de la gamme Go de la marque. Plus précisément, il s'agit de fixer magnétiquement le module caméra (dont le dos est aimanté) à un pendentif également aimanté et fourni avec l'appareil.

Ainsi peut se faire un enregistrement mains libres ! Pas besoin d'un harnais comme avec une GoPro. Ici le dispositif est plus léger et simple. Il est même possible, et cela limite un peu les mouvements dans tous les sens, de placer le pendentif dans son tee-shirt et d'attacher (magnétiquement donc) la caméra par-dessus. Les deux parties tiennent bien en marchant et même en courant (voir plus bas pour le test de course à pied). D'autre supports, à la maison ou en ville, permettent de fixer la caméra, par exemple une porte de réfrigérateur et un poteau de signalisation planté sur un trottoir.

Ajouté à cela, pour varier les options, Insta360 a conçu et commercialise d'autres supports : mini trépied, pince pour casquette ou pour le bandeau de tête dédié, petites plaques adhésives (à coller sur divers surfaces), ... Que de possibilités variées donc d'angles de prise de vue, sachant aussi que le module caméra est également conçu pour résister à l'immersion dans l'eau sous 10 m, et le boîtier résistant à la projection d'eau (IPX4).

Un crime a été résolu 4 ans plus tard grâce au tatouage de l'assassin !



APRÈS avoir été arrêté pour conduite d'une voiture avec une plaque de licence expirée à Los Angeles, Anthony Garcia a été interrogé par les policiers parce qu'ils ont remarqué un tatouage bizarre sur sa poitrine.
En effet, ce tatouage représente une variété d'éléments qui étaient sur les lieux d'un crime non résolu qui a eu lieu après un vol de magasin d'alcool qui a mal tourné. Les enquêteurs de la police ont été stupéfaits par la ressemblance entre le tatouage de Garcia et la scène du crime.
Anthony Garcia a pu éviter la police pendant 4 ans, mais après la découverte du tatouage et un rapide interrogatoire des policiers, il a avoué son crime.

Écouter de la musique pendant une heure chaque jour peut réduire la douleur chronique jusqu'à 21% et la dépression jusqu'à 25% !



DES CHERCHEURS américains ont testé l'effet de la musique sur des patients qui ont une douleur chronique depuis des années. Les patients souffrent de maladies telles que la polyarthrite rhumatoïde, des problèmes de disque et de l'arthrose durant en moyenne six ans et demi.
Les chercheurs ont constaté que ceux qui ont écouté de la musique pendant une heure chaque jour durant une semaine avaient un niveau de douleur moins de 21% qui ceux qui n'ont pas écouté de la musique. De plus, ils ont conclu que la musique réduit aussi la dépression associée à la douleur chronique jusqu'à 25%.

La chérophobie est la peur exagérée de la joie !



LA CHÉROPHOBIE est la crainte de la gaieté, du bonheur, de la joie. L'origine du mot « chero » est grecque (ce qui signifie la joie; la gaieté), le mot « phobie » est aussi d'origine grecque signifiant la peur.
Comme la plupart des phobies, la chérophobie remonte à un événement déclencheur spécifique comme une expérience traumatisante vécue à un âge précoce. Les personnes ont généralement peur de la joie parce qu'ils pensent que quelque chose de tragique se va se produire après cet enjouement.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Une machine à laver... pour humains: ce concept venu du Japon débarque sur le marché



Une "machine à laver pour humains", qui avait suscité la curiosité des visiteurs lors de l'Exposition universelle au Japon cette année, est désormais mise en vente, a indiqué vendredi une porte-parole de l'entreprise fabricante, Science.

Un prototype avait attiré de longues files d'attente lors de l'Expo, qui s'est achevée en octobre à Osaka après avoir accueilli plus de 27 millions de visiteurs pendant six mois.
Le fonctionnement est le suivant: les utilisateurs s'allongent dans une capsule, ferment le couvercle et sont nettoyés comme du linge dans une machine à laver, mais sans essorage, tandis que de la musique est diffusée.
L'appareil, conçu par l'entreprise japonaise Science, est une version modernisée d'un modèle présenté lors de la précédente Exposition universelle d'Osaka en 1970.
"Notre président (de l'entreprise, NDLR) s'en est inspiré alors qu'il était âgé de 10 ans à l'époque", a expliqué à l'AFP la porte-parole de Science, Sachiko Maekura.
La machine "ne lave pas seulement le corps, mais aussi l'âme", a-t-elle ajouté, tout en surveillant également le rythme cardiaque et d'autres constantes vitales des utilisateurs.

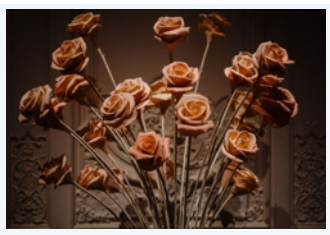
Un premier modèle sur le marché

Après avoir été contactée par une société américaine de complexes hôteliers intéressée par la commercialisation du prototype, l'entreprise, qui compte 80 employés, a décidé de lancer la production.
Un hôtel d'Osaka a déjà acquis la première machine et se prépare à proposer le service à ses clients, a encore indiqué la porte-parole. Parmi les autres acheteurs figure Yamada Denki, une grande chaîne japonaise de distribution d'électronique grand public, qui entend s'en servir pour attirer les clients dans ses magasins.
"Comme l'attrait de cette machine réside en partie dans sa rareté, nous prévoyons de ne produire qu'une cinquantaine d'unités", a souligné Mme Maekura. Les médias locaux ont rapporté que le prix de vente serait de 60 millions de yens (environ 332.000 euros).

Des œuvres en chocolat vendues aux enchères

Une trentaine d'œuvres chocolatées, dont certaines des pâtissiers Pierre Hermé ou Patrick Roger, sont mis aux enchères lundi après avoir été exposées au public durant la fin de semaine.

Les bénéfices de la vente permettront de lever des fonds pour les enfants atteints de leucémie à l'hôpital Trousseau.
« C'est la première fois qu'on va passer en vente aux enchères des sculptures en chocolat, explique Arnaud Oliveux, directeur associé et commissaire-priseur de l'exposition. En gros, [les prix] s'étalent de 2 à 4000 euros (3250 à 6500 dollars canadiens) et à 10 000 (16 200 $) pour quelques pièces de l'exposition. »
« Je pense que les œuvres chocolatées peuvent avoir leur place dans les galeries d'art parce qu'en fait, c'est une matière comme n'importe laquelle, comme ça peut être de l'argile, de l'acier ou de la peinture, ajoute le pâtissier Elliot Merveilleux. C'est une manière de s'exprimer qui peut être très différemment interprétée par n'importe quel artiste. »





Espagne : Une grue lâche sa cargaison qui s'écrase sur une route en contrebas au milieu des voitures



FRAYEUR•Alors que l'occupant d'une des nombreuses voitures circulant ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne) filmait, des toilettes portatives qui avaient été hissées dans les airs par une grue se sont décrochées et écrasées sur la route
Cette scène impressionnante a été vue plus d'1,8 million de fois sur TikTok. Elle s'est déroulée ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne), où un accident spectaculaire et potentiellement mortel s'est déroulé sous les yeux des automobilistes qui circulaient sur l'ouvrage, détaille le média local ABC de Sevilla. L'occupant d'une voiture était en train de filmer et sa vidéo a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

Une artère très fréquentée

On y voit des toilettes de chantier en train d'être déplacées dans les airs par une grue lorsque l'engin lâche soudainement sa cargaison. Celle-ci fait une chute aussi rapide que vertigineuse avant de s'écraser sur la route. Elle n'a toutefois écrasé aucun des véhicules, pourtant nombreux. Le pont est en effet un de ceux de la ville sur laquelle le trafic est le plus dense, explique Le Parisien.
Si aucun blessé n'est à déplorer, c'est que la voie sur laquelle sont tombées les toilettes n'était pas ouverte à la circulation le jour de l'accident. Voilà pourquoi la chute n'a par ailleurs pas occasionné de dégâts matériels. Cité par Telecinco, l'auteur des images a raconté qu'en voyant la grue soulever son chargement, lui et les autres occupants de la voiture avaient plaisanté sur la possibilité d'un décrochement des toilettes, poussant le témoin à filmer avec son smartphone.

A23a, le plus grand iceberg du monde, dérive vers les îles de Géorgie du Sud



C'est un mastodonte de glace, 30 fois plus vaste que Paris. A23a, le plus grand et le plus vieux des icebergs du monde, a repris sa course fin 2024 et se dirige lentement vers les îles de Géorgie du Sud, au large de la Terre de Feu. Une trajectoire qui pourrait être un véritable désastre pour les populations d'otaries et de manchots déjà fragilisées de ces îles.



Traqué par satellites, le plus grand iceberg du monde - long de 80 kilomètres - dérive actuellement depuis l'Antarctique vers une île reculée où il pourrait, dans le pire des cas, s'échouer et bloquer les manchots et otaries qui s'y reproduisent.

Cet immense plateau de glace - 30 fois plus vaste que Paris - qui s'éloigne depuis des années de l'Antarctique, se dirige désormais vers l'île britannique de Géorgie du Sud, au large de l'Amérique du Sud, un site important pour la reproduction de la faune sauvage.

L'iceberg, contrairement à de précédents icebergs géants, ne semble pas aujourd'hui se fragmenter en de plus petits morceaux en dérivant, a expliqué vendredi à l'AFP Andrew Meijers, océanographe au British Antarctic Survey.

Selon l'expert, il est difficile de prévoir avec exactitude sa trajectoire, mais les courants dominants laissent penser que ce colosse atteindra les abords du plateau continental autour de la Géorgie du Sud d'ici deux à quatre semaines.

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE ENSUITE RESTE INCERTAIN.

L'iceberg pourrait éviter le plateau continental et être emporté vers les eaux profondes de l'Atlantique Sud, au-delà de la Géorgie du Sud, un territoire britannique d'outre-mer situé à environ 1,400 km à l'est des îles Falkland.

Mais il pourrait aussi heurter le fond incliné, rester bloqué pendant des mois, voire se briser en plusieurs morceaux et créer des obstacles pour les otaries et manchots.

"Ce serait assez dramatique, mais pas sans précédent", dit l'expert. "Des icebergs se sont déjà échoués à cet endroit par le passé, causant une mortalité importante parmi les poussins de manchots et les jeunes otaries".

Mais pour un expert chilien interrogé par l'AFP, Raul Cordero de l'université de Santiago, "les chances de collision ne sont pas très élevées", de l'ordre de "moins de 50 %", l'île ayant tendance à dévier l'eau et les courants océaniques qui, à leur tour, pourraient dévier l'iceberg.

"Des morceaux" pourraient peut-être heurter l'île "mais l'iceberg dans son ensemble, ce serait étonnant", juge ce membre du programme de recherche antarctique chilien. Aucune inquiétude même chez Soledad Tiranti, glaciologue spécialisée dans la sécurité nautique, actuellement à bord du brise-glace argentin ARA Almirante Irízar, en pleine campagne antarctique d'été.

"Ce sont des blocs de glace très profonds et généralement avant d'approcher une île ou un continent, ils s'échouent par le simple fait que près de l'île, il y a moins de profondeur", dit la glaciologue argentine à l'AFP.

UNE MUR DE GLACE SORTI DE "GAME OF THRONES"

S'étendant sur environ 3 500 kilomètres carrés, l'iceberg baptisé A23a est le plus vieux du monde. Il s'est détaché de la plateforme glaciaire de l'Antarctique en 1986.

Il est ensuite resté coincé sur le plancher marin pendant plus de 30 ans avant de se libérer en 2020, entamant alors sa lente dérive vers le nord. Il est resté plusieurs mois en 2024 au même endroit à tourner sur lui-même.

Andrew Meijers, qui a observé A23a de près fin 2023, le décri comme "une immense falaise blanche, haute de 40 à 50 mètres, qui s'étend à perte de vue".

"C'est comme un gigantesque mur blanc qui rappelle Game of Thrones", on a l'impression qu'il est sans fin", a-t-il ajouté.

Le gigantesque bloc d'eau douce est entraîné par le plus puissant courant océanique du monde, le courant circumpolaire antarctique, à 20 centimètres par seconde, selon le British Antarctic Survey.

L'iceberg suit "plus ou moins une ligne droite" jusqu'à la Géorgie du Sud, dit Andrew Meijers.

Un obstacle pour les animaux

La crainte du chercheur est liée au fait que pendant l'été austral, le long des côtes sud de la Géorgie du Sud, les manchots et les otaries partent en expédition dans les eaux froides pour ramener suffisamment de nourriture à leurs petits.

"Si l'iceberg se retrouve coincé là", explique Andrew Meijers, "les animaux pourraient être obligés de le contourner. Cela leur ferait dépenser beaucoup plus d'énergie, ce qui signifie moins de ressources pour les petits et donc une augmentation de la mortalité.

D'autant plus que les otaries et manchots de l'île connaissent déjà une "mauvaise saison" en raison de la grippe aviaire.

Lorsque A23a finira par fondre, il pourrait générer des icebergs plus petits mais toujours dangereux pour les pêcheurs.

Cependant, il apportera également des nutriments dans l'eau, favorisant le phytoplancton, une source essentielle de nourriture pour les baleines et d'autres espèces marines.

Bien que la formation d'icebergs soit un phénomène naturel, Andrew Meijers estime que leur perte accélérée en Antarctique est probablement due au changement climatique d'origine humaine.

Polluants éternels: une bactérie serait capable de dégrader les PFAS et leurs sous-produits toxiques

En laboratoire, une souche bactérienne prélevée sur un sol pollué s'est avérée capable non seulement de briser les liaisons chimiques très fortes composant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), mais également celles de plusieurs sous-produits toxiques (université de Buffalo).

Entre 10 et 11 PFAS différents relevés dans un seul prélèvement : à l'instar de Tours ou des environs de Rouen, certaines zones présentent un véritable "cocktail chimique", d'après les analyses effectuées par Générations Futures et l'UFC-Que Choisir sur l'eau potable de 30 communes françaises (23 janvier).

En effet, les substances per- et polyfluoroalkylées sont un groupe de produits chimiques largement utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux secteurs d'activités en raison de leurs propriétés anti-adhésives, ignifuges (réduisant l'inflammabilité), anti-tâches, imperméabilisantes ou encore résistantes aux fortes chaleurs (INRS).

Or, si ces molécules sont surnommées "polluants éternels", c'est en raison des liaisons chimiques très fortes entre les atomes de fluor et de carbone qui les composent.

Ainsi, rares sont les bactéries capables de les fragmenter. Et lorsqu'elles y parviennent, elles rejettent néanmoins des sous-produits, appelés "métabolites" – parfois aussi toxiques que la substance initiale.

Cependant, dans un sol pollué au Portugal, des chercheurs de l'université de Buffalo (États-Unis) et leurs collègues ont identifié une souche de bactérie capable non seulement de dégrader au moins trois types de PFAS, mais surtout, de décomposer certains métabolites.

Leur étude a été mise en ligne le 4 janvier dans la revue Science of the Total Environment (M. K. Wijayahena et al., 2025).

Polluant éternel le plus fréquent (PFOS) : dégradé à 90 %

"Si les bactéries survivent dans un environnement hostile et pollué, c'est probablement parce qu'elles se sont adaptées pour utiliser les polluants chimiques environnants comme source de nourriture afin de ne pas mourir de faim", explique le Dr Diana Aga, qui a supervisé l'équipe, dans un communiqué de l'université de Buffalo.

Et ce, grâce à des "mécanismes efficaces" développés "au fil de l'évolution".

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

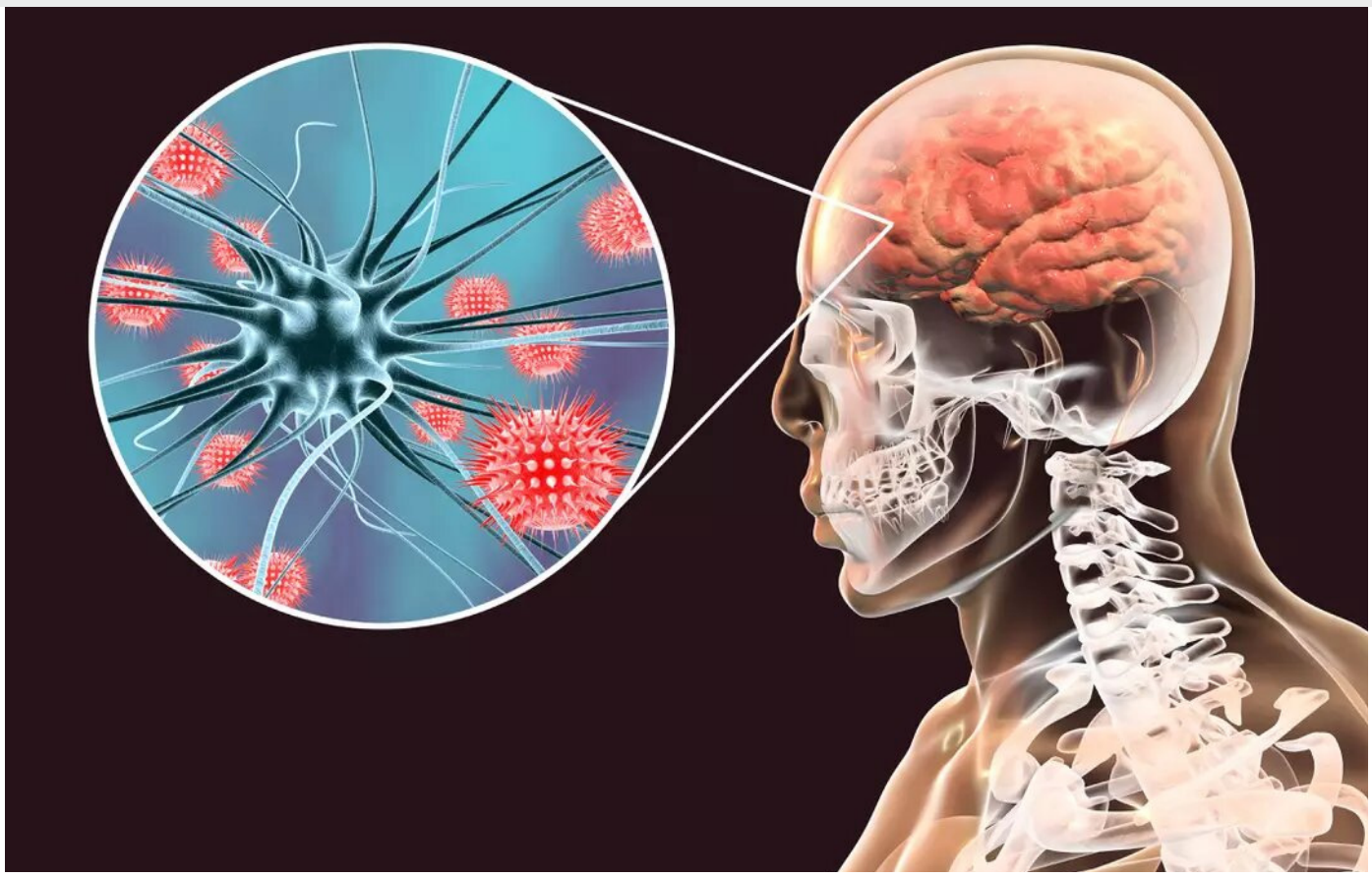
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE

La méningite virale est une inflammation des méninges, la membrane qui recouvre le cerveau. Elle est provoquée par des virus. Parmi les séquelles, le risque d'une surdité, (uni ou bilatérale) due au virus des oreillons.



Méningite virale : durée, contagieuse, séquelles, c'est quoi ?

Définition : qu'est-ce qu'une méningite virale ?

Une méningite virale est une inflammation des méninges, une enveloppe qui entoure et protège le cerveau.

Le plus souvent, cette maladie est bénigne. Elle se manifeste le plus fréquemment chez les enfants et le jeune adulte mais peut aussi toucher l'adulte plus tardivement. "Elle est secondaire à une infection virale, explique le Dr. Catherine Weil-Olivier, Professeur de pédiatrie.

Les oreillons, la rougeole, la rubéole, la varicelle, la poliomyélite, la mononucléose infectieuse... sont les principales causes de méningite virales mais aussi les entérovirus, les adénovirus."

Comment se transmet une méningite virale ? Est-elle contagieuse ?

C'est une maladie contagieuse, responsable d'épidémies, circonscrites le plus souvent. Elle se transmet par contact humain direct.

Quels sont les symptômes d'une méningite virale ?

-De la fièvre
-Des maux de tête intenses
-Une intolérance à la lumière et au bruit
-Des nausées ou des vomissements
Un teint gris
-Des courbatures importantes
Une grande fatigue
-Parfois des symptômes neurologiques comme des épisodes de confusion, des convulsions ou des paralysies
-A l'examen clinique, la raideur de la nuque est évocatrice.

Quelle est la durée d'une méningite virale ?

"Elle guérit en l'espace de quelques jours, une semaine maximum et ceci de façon spontanée, ne justifiant d'aucun traitement", précise le Dr. Weil-Olivier.

Est-ce grave chez l'enfant ?

La méningite virale constitue la première cause de méningite chez l'enfant. "Dans la plupart des cas, ce n'est pas une maladie grave, même si les symptômes sont très désagréables pour l'enfant et impressionnants pour l'entourage", rassure la pédiatre.

Est-ce grave chez l'adulte ?

Non, ce n'est habituellement pas une maladie grave chez l'adulte.

Quel traitement pour soigner une méningite virale ?

Le diagnostic est posé grâce à l'examen clinique du patient ainsi que la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien, entourant le système nerveux central). "Son analyse permet de différencier si la méningite est d'origine virale ou bactérienne (dans le cas d'une méningite virale, le liquide est clair, et ne contient aucune bactérie), précise le Dr. Weil-Olivier. Si le patient ne présente pas de déficience immunitaire, la maladie guérit seule en quelques jours. Le traitement par antibiotiques n'est d'aucune utilité en cas de méningite virale. Quelques médicaments permettent de soulager certains symptômes et sont parfois utiles : antipyrétiques contre la fièvre et des antalgiques contre la douleur principalement.

Et du repos".Ponction lombaire : pourquoi, techniques, douleur

Souvent redoutée, la ponction lombaire consiste à prélever du liquide céphalo-rachidien entre deux vertèbres dans le bas du dos.

L'examen de ce liquide permet de mettre en évidence la présence de certaines pathologies. Précisions avec le Dr Jacques Amselem, médecin généraliste.

Quels sont les risques de séquelles ?

"En l'absence de manifestations d'encéphalite associée, l'évolution est simple. Dans de rares cas, des séquelles peuvent survenir : il s'agit principalement d'une surdité, (uni ou bilatérale) due au virus des oreillons", précise l'experte.

Y-a-t-il un vaccin pour prévenir le risque de méningite virale ?

Non, il n'existe pas de vaccin contre toutes les méningites virales.

Vaccin contre la méningite : nom, effets secondaires, obligatoire ?

Prévenar, InfanrixHexa... Plusieurs vaccins existent contre la méningite (méningocoques, pneumocoques, Hib). Sont-ils obligatoires ? A partir de quel âge ? Quelle efficacité ? Quels effets secondaires ?

"Mais la vaccination "triple (rougeole, oreillons, rubéole)" obligatoire chez les enfants âgés de moins de 2 ans a permis de limiter considérablement le risque de méningite due à ces virus.

De même, la vaccination contre la varicelle, si elle était recommandée, permettrait de réduire ce risque"

Syndrome de Turner : origine, espérance de vie, c'est quoi ?



PRÈS de 10 000 femmes sont touchées par le syndrome de Turner , une anomalie génétique qui entraîne une petite taille et potentiellement des malformations cardiaques ou rénales.

Le syndrome de Turner est une anomalie génétique qui se traduit le plus souvent par une petite taille et un défaut de fonctionnement des ovaires.

Le syndrome de Turner touche 1 femme sur 2500 soit près de 10 000 femmes en France. "Le syndrome de Turner est lié à une anomalie chromosomique : c'est-à-dire qu'il manque tout ou partie d'un des chromosomes X chez la femme, explique le Pr Barat, endocrinologue pédiatrique au CHU de Bordeaux.

Cela va avoir plusieurs conséquences sur les patientes qui en sont atteintes comme une petite taille, une absence de développement des ovaires ainsi que des anomalies cardiaques et/ou rénales". Si les manifestations du syndrome de Turner peuvent être très variables en fonction des patientes, en général, on retrouve un retard de croissance et une absence de développement pubertaire.

"Certaines anomalies morphologiques sont également évocatrices du syndrome : implantation plus basse des oreilles, cou plus court, mamelons un peu écartés.

Le caryotype permet de confirmer le diagnostic

Après examen clinique, en cas de suspicion d'un syndrome de Turner, le médecin demandera l'établissement d'un caryotype à partir d'un prélèvement de sang. Si le diagnostic est confirmé, la patiente devra ensuite être suivie régulièrement par un spécialiste de la pathologie et des examens complémentaires pourront être demandés :

échographie pelvienne afin de visualiser les ovaires, échographie cardiaque pour étudier le cœur et les vaisseaux, suivi ophtalmologique et ORL, etc. "Il arrive aussi que le diagnostic se fasse en anténatal, suite à la découverte au cours d'une échographie d'un épaississement de la nuque, d'une petite taille ou d'une malformation cardiaque.

Le pronostic de taille d'une femme atteinte est d'1,44 m

Avant la puberté, la mise en place d'un traitement par hormone de croissance permet aux jeunes patientes d'atteindre une taille supérieure à 1,50 m.

"Il faut savoir que le pronostic de taille d'une femme atteinte d'un syndrome de Turner est d'1,44 m, précise le Pr Barat. Plus on traite rapidement, plus la patiente pourra bénéficier d'un gain de taille. Au moment de la puberté, un traitement hormonal substitutif permettra le développement pubertaire et diminuera le risque d'ostéoporose".

Les femmes atteintes du syndrome de Turner ont un utérus et peuvent bénéficier d'une fécondation in vitro.

"En revanche, ces patientes étant à risques, avant toute grossesse, un bilan de santé – cardiovasculaire, néphrologique, etc. - sera dressé afin de vérifier qu'il n'existe pas de contre-indications particulière et la femme sera suivie durant toute la durée de sa grossesse" prévient l'endocrinologue pédiatrique.

Si le syndrome de Turner permet une survie tout à fait normale, certains facteurs de comorbidité - atteintes cardiaques, etc. – ne sont pas à négliger.







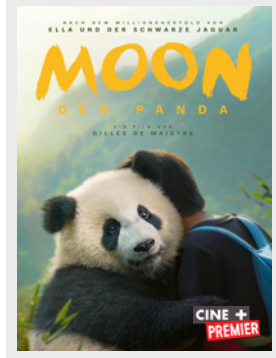






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2023 — TF1
Le Daron

21h00 Magazine d'information France - 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Jeu France - 2025 — M6
Le meilleur pâtissier Saison 14

21h00 Football : Ligue Europa — CANAL+
Lyon / Go Ahead Eagles

20h50 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2005
A History of Violence

21h05 Cinéma — 6ter
Etats-Unis - 2010
Salt

21h00 Film d'aventures France - 2025 — CINE+ PREMIER
Moon le panda

21h50 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Soyaux-Angoulême / Agen

21h00 Film policier France - 2024 — CINE+ CINEMA
Six jours

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2009
RTT

21h25 Téléréalité France - 2025 — TMC
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre
(Etats-Unis - 2003)

Saints and Soldiers

En 1944, pendant la bataille des Ardennes, alors que l'hiver fait rage dans une forêt non loin de Malmédy, le caporal Greer, fait partie des prisonniers américains des Allemands. Avec quelques hommes, dont son meilleur ami le soldat Gordon Gunderson, il parvient à s'échapper. Commence alors pour eux un long périple dans la neige. Les soldats croisent bientôt un parachutiste anglais, qui doit absolument transmettre de précieuses informations.

22h20

Western (Etats-Unis - Mexique - 1970)

Sierra torride

Dans le cadre tumultueux de la guerre du Mexique, Hogan (Clint Eastwood), un aventurier au passé trouble, se retrouve au cœur d'un conflit violent. Alors qu'il traverse un désert aride, il intervient pour sauver une jeune femme des griffes de trois malfrats.
À sa grande surprise, il découvre que cette femme est en réalité sœur Sara (Shirley MacLaine), une religieuse en fuite, traquée par l'armée française en raison de son soutien aux révolutionnaires mexicains.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:51	12:22	14:55	17:13	18:43
CONSTANTINE	05:55	12:27	15:01	17:19	18:48
ALGER	06:09	12:41	15:16	17:34	19:03
OUARGLA	05:54	12:32	15:17	17:35	19:00
CHLEF	06:16	12:48	15:22	17:40	19:10
MOSTAGANEM	06:20	12:53	15:28	17:46	19:15
ORAN	06:23	12:56	15:31	17:49	19:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8364 – JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	7°
Oran	18°	9°
Constantine	18°	9°
Ouargla	17°	3°

PREMIER TRIMESTRE POSITIF

Saâdaoui salue une gestion «maîtrisée»

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a affirmé que le premier trimestre de l'année scolaire (2025-2026) s'est déroulé dans de «bonnes conditions générales», grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs du secteur. Il a particulièrement salué les efforts des directeurs de l'éducation et de la communauté pédagogique.

Présidant une réunion nationale par visioconférence, consacrée au bilan du premier trimestre de l'année scolaire et à l'examen de l'avancement des projets de réhabilitation des établissements, le ministre a mis en avant l'engagement de la communauté pédagogique dans la conduite des activités pédagogiques et administratives du premier trimestre, exhortant les responsables à maintenir le même niveau de suivi lors des examens restants et des conseils de classe.

Rassemblant les cadres de l'administration centrale ainsi que les directeurs de l'éducation des wilayas, le ministre Saâdaoui a également rappelé l'importance d'assurer une discipline stricte au sein de tous les établissements, qu'ils relèvent du secteur public ou privé.

Le ministre a insisté sur la nécessité de consolider la communication à l'échelle locale, un levier essentiel pour améliorer l'efficacité de la gestion des établissements scolaires. Il a souligné qu'un climat professionnel, fondé sur le respect et l'écoute active, constitue une base solide pour garantir la stabilité et la qualité des institutions éducatives. Dans ce sens, il a demandé un renforcement de l'encadrement administratif et un accompagnement rapproché des chefs d'établissement afin de leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions.



Mohamed Seghir Saâdaoui.

Concernant le programme complémentaire de réhabilitation des collèges et lycées pour l'année 2024, le ministre a relevé les disparités entre wilayas et appelé à accélérer les travaux dans les régions où les chantiers sont encore en cours. Il a ordonné un suivi rigoureux des étapes de réalisation pour clore ce dossier avant la fin de l'année.

Le ministre a, par ailleurs, réitéré ses instructions relatives à la numérisation complète des dossiers des élèves, afin que toutes les opérations administratives soient enregistrées en temps réel. Cette mesure devient particulièrement cruciale pour les candidats aux examens scolaires nationaux.

Il a également insisté sur un contrôle strict des dossiers, notamment des cas particuliers, afin d'éviter toute irrégularité.

M. Saâdaoui a annoncé la mise en place d'un mécanisme dédié au suivi des recommandations issues des rapports d'inspection. Ce dispositif, qui sera activé prochainement, vise à transformer systématiquement chaque constat en action corrective au niveau des directions de l'éducation. Le ministre a rappelé que les inscriptions aux examens nationaux prendront fin le 17 décembre. Il a demandé aux directeurs d'établissement d'intensifier les actions de sensibilisation auprès des élèves et de leurs parents afin de respecter les délais.

Dans le cadre du plan national de prévention des risques liés aux drogues et substances psychoactives, élaboré en coordination avec le ministère de la Santé, le ministre a appelé à la diffusion d'un discours protecteur au sein des établissements. Il a également rappelé la mise à disposition de la ligne verte 11-11, relevant de l'Autorité nationale de protection et de promotion de l'enfance, invitant les établissements à sensibiliser les élèves à son utilisation.

En conclusion, le ministre a demandé une présence accrue sur le terrain, notamment pour superviser le déroulement de la fin du trimestre et la tenue des conseils de classe dans les délais. Il a annoncé qu'un jour ouvert sera organisé le jeudi 18 décembre pour la remise des bulletins aux parents.

Il a enfin ordonné le lancement d'une campagne nationale de nettoyage et de maintenance des établissements durant les vacances d'hiver, incluant des travaux de peinture et d'entretien, en coordination avec les collectivités locales.

Lynda Louifi

SENSIBILISATION À LA DROGUE

Campagne nationale dans les ports de pêche et de plaisance

DANS une démarche visant à renforcer la sécurité au sein des ports et protéger les travailleurs, comme les usagers, la Société de Gestion des Ports de Pêche et de Plaisance (SGPP) a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation contre la drogue. L'initiative est menée en coordination avec l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et le Croissant-Rouge algérien.

Placée sous le slogan «Ensemble contre la drogue, pour des ports sûrs», cette campagne ambitionne de mobiliser l'ensemble des acteurs portuaires autour d'un enjeu devenu majeur, celui de la prévention des risques liés à la consommation et au trafic de stupéfiants. Selon les organisateurs, l'objectif premier est de rappeler les dangers de la drogue sur les individus, mais aussi sur le fonctionnement global des ports, où travaillent quotidiennement des milliers de professionnels.

La campagne met également l'accent sur l'importance du signalement, de la vigilance collective et de la coopération entre agents, marins, pêcheurs et usagers des infrastructures portuaires.

Elle vise enfin à souligner le rôle stratégique des ports dans la protection de l'économie nationale, régulièrement ciblée par des réseaux de trafic qui exploitent les plateformes maritimes pour leurs activités criminelles.

Le coup d'envoi des activités a été donné de manière officielle au Port de pêche d'Alger (la Pêcherie). Cette initiative marque le début d'un vaste programme qui s'étendra à l'ensemble des ports du territoire national, progressant de l'Est à l'Ouest. Un calendrier particulièrement étoffé a été mis en place, prévoyant une série de rencontres et d'actions de proximité auprès des professionnels et des usagers.

Le programme est riche et varié, visant une approche à la fois informative et pratique. Il comprend notamment des séances de sensibilisation ciblées et la distribution de dépliants et supports pédagogiques pour diffuser l'information. En parallèle, des actions de terrain seront menées, favorisant des échanges directs avec les professionnels du secteur et les usagers.

L'objectif principal de cette démarche est d'installer durablement une culture de prévention et de sécurité au sein du milieu maritime. Il s'agit, en effet, de faire comprendre le rôle essentiel de chacun dans cette dynamique et de renforcer le réflexe de coopération face à une menace souvent multiforme et complexe.

Dans son communiqué, la Société de Gestion des Ports de Pêche et de Plaisance a réaffirmé son engagement à garantir un environnement de travail sécurisé et renforcer la conscience collective au sein des infrastructures portuaires. L'entreprise rappelle que la lutte contre la drogue ne peut être efficace qu'à travers une mobilisation continue et concertée, impliquant institutions, professionnels et citoyens.

L. L.

PRÉVENTION CONTRE LES STUPÉFIANTS ET LES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

La Cour d'Alger organise une journée d'études

LA COUR d'Alger a organisé, hier, une journée d'études consacrée à la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

La rencontre s'est déroulée en présence des représentants du corps judiciaire (juges, juges d'instruction, procureurs de la République et avocats), ainsi que des représentants des corps de sécurité, des secteurs de la Santé, de l'Education et des Affaires religieuses et des Wakfs, et de la société civile.

Dans son allocution d'ouverture de cette journée d'étude, le président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala, a souligné l'importance de cette journée au regard des «défis que constituent les crimes liés aux drogues et aux substances psychotropes pour les structures sociales, la santé publique, ainsi que la stabilité et la sécurité de la société».

Il a ajouté que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «l'engagement du ministère de la Justice en faveur de la formation continue et du renforcement de la culture juridique relative à la lutte contre ce phénomène, à la protection des établissements éducatifs et de formation contre ce fléau et à la sensibilisation quant à ses dangers».

A cette occasion, il a précisé que la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes «intègre les dimensions juridique et préventive dans une seule approche, tout en adaptant les pratiques judiciaires aux nouvelles exigences».

Pour sa part, le procureur général près la cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a affirmé que le texte de loi, objet d'examen en cette journée d'étude, intervenait «en réponse à des changements sociaux, juridiques et sécuritaires urgents qui se sont imposés avec force, compte tenu de l'évolution rapide des réseaux de trafic de drogue, de l'extension de nouvelles formes de toxicomanie et des graves conséquences de ce phénomène sur la société, en particulier sur la catégorie des jeunes». Il a indiqué que le Parquet d'Alger, de par ses missions juridiques, «s'érige au premier front pour faire face à ces crimes et prémunir la sécurité nationale contre ces dangers», qualifiant ledit texte de loi «d'étape importante pour moderniser le système pénal, à travers la redéfinition des concepts et la clarification des mécanismes d'engager une action en justice et la définition des responsabilités».

Hamid B.